



**Intelligence
juridique,
intelligence
numérique**

**Rapport
annuel
2019-2020**

Québec 


Intelligence
juridique

Cette publication est également disponible sur notre site Internet :
soquij.qc.ca/fr/a-propos/rapports-annuels

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels sur
la Société québécoise d'information juridique en vous adressant à :
Société québécoise d'information juridique
Direction du développement des affaires et services à la clientèle

715, rue du Square-Victoria, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H7
Téléphone : 514 842-8745
Sans frais : 1 800 363-6718

Internet : soquij.qc.ca



Table des matières

SOQUIJ en bref	3
Messages de la haute direction	9
Rétrospective	14
Présentation des résultats	44
Gouvernance	49
Autres exigences législatives et gouvernementales	58
États financiers	67



Mission

Nous analysons, organisons, enrichissons et diffusons le droit au Québec et cette valeur ajoutée nous permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions, ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit.

Vision

Simplifier la justice au Québec

Valeurs

Passion
Ambition
Innovation
Équipe

SOQUIJ en bref

Chiffres clés

Données au 31 mars 2020

132

employés au service
de SOQUIJ

1,6 M

de dossiers de
plumitifs consultés

48 144

utilisateurs

+1,5 M

décisions diffusées
auprès des citoyens

9 241

décisions résumées

1,8 M

décisions dans
Recherche juridique

592 751 \$

d'aide à la
communauté juridique

3,3 M

mots traduits*

* Traductions anglaises et françaises des jugements, d'actes de procédure ou de directives administratives.

Les clients de SOQUIJ

Segments de notre clientèle

Secteurs divers :

assurances, finances, ressources humaines, commerce de détail, etc.



Cabinets juridiques :

avocats, huissiers, notaires



Gouvernement :

ministères, cours municipales, sociétés d'État



Éducation :

universités, cégeps, commissions scolaires, écoles



Villes et municipalités



Édition :

bibliothèques, éditeurs juridiques, journaux



Magistrature



Revenus associés

■ Solutions d'affaires judiciaires

50 %

■ Solutions d'affaires juridiques

17 %

■ Traitements éditoriaux

12 %

■ Abonnements

7 %

■ Guichet unique d'information juridique multicanal

6 %

■ Bibliothèques

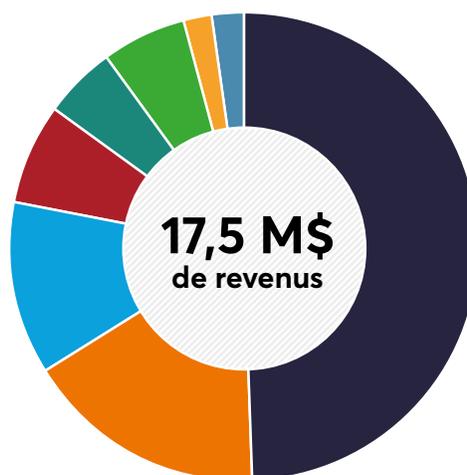
5 %

■ Solutions d'affaires administratives

2 %

■ Revenus divers et d'intérêts

2 %



Ce que pensent nos clients

97 %

sont satisfaits de leur expérience avec SOQUIJ

92 %

trouvent que SOQUIJ simplifie la justice au Québec

90 %

trouvent que SOQUIJ est un incontournable dans leur travail

Sondage CROP réalisé auprès de 1 245 clients de SOQUIJ en septembre 2019

93 %

jugent que SOQUIJ est essentielle à la justice au Québec

91 %

pensent que SOQUIJ accélère le virage numérique de la justice au Québec

Adjectifs mentionnés spontanément pour décrire SOQUIJ :

Rapide
Accessible
Efficace
Pratique



Aperçu financier 2019-2020

Exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2019	Variation
RÉSULTATS FINANCIERS			
Revenus	17 462 392 \$	16 658 823 \$	4,8 %
Charges	16 216 122	15 121 482	7,2
Excédent de l'exercice	1 246 270	1 537 341	(18,9)
SITUATION FINANCIÈRE			
Actifs financiers	15 719 549	8 061 433	95,0
Passifs	11 261 670	4 314 414	161,0
Actifs financiers nets	4 457 879	3 747 019	19,0
Immobilisations corporelles	1 735 243	1 192 113	45,6
Excédent cumulé	6 468 155	5 221 885	23,9
REVENUS PAR CATÉGORIE			
Solutions d'affaires judiciaires	8 651 006	8 179 953	5,8
Solutions d'affaires juridiques	2 963 076	3 238 010	(8,5)
Traitements éditoriaux	2 010 363	1 983 746	1,3
Abonnements	1 219 025	1 200 865	1,5
Guichet unique d'information juridique multicanal	1 048 770	615 080	70,5
Bibliothèques	827 805	816 270	1,4
Solutions d'affaires administratives	372 814	342 825	8,7
Revenus d'intérêts	194 140	82 986	133,9
Revenus divers	175 393	199 088	(11,9)
Total	17 462 392 \$	16 658 823 \$	4,8 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les employés de SOQUIJ

Effectif régulier au 31 mars 2020

Personnel d'encadrement



16

Personnel professionnel



73

Personnel technicien



29

Personnel de bureau

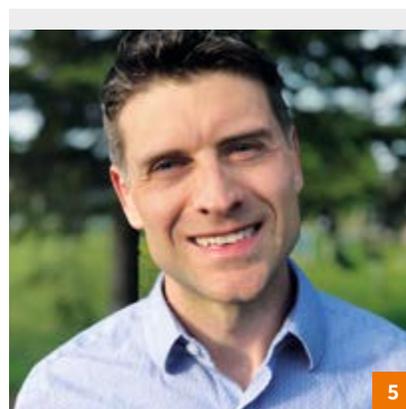
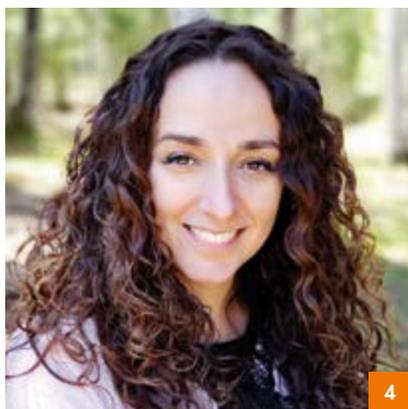
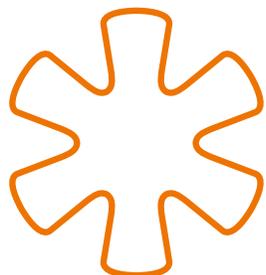


14

Nombre de personnes occupant un poste régulier

132

Le comité de direction de SOQUIJ



1 Gilles Lajoie,
Directeur général

2 M^e Danielle Blondin,
Directrice de l'information juridique

3 Benoit Raymond,
Directeur des technologies de l'information

4 Ana Cerqueira,
Directrice des ressources humaines
et financières

5 Alexandre Comtois,
Directeur du développement des affaires
et services à la clientèle

6 Rima Hatoum,
Directrice des produits
et expérience utilisateur

7 M^e Chloé Latulippe,
Directrice des affaires juridiques
et secrétariat général



Messages de la haute direction

Mot de la présidente du conseil d'administration	10
Mot du directeur général	12



Message de la présidente du conseil d'administration



L'année qui s'achève restera marquée par un dossier majeur qui a occupé SOQUIJ à tous les échelons. Le Guichet unique d'information juridique multicanal, dont nous avons eu l'honneur de nous voir confier la responsabilité dans le cadre du Plan pour moderniser le système de justice, changera de façon durable la manière dont les Québécois et les Québécoises pourront accéder à la justice. Alliant accessibilité, innovation, qualité de l'information, clarté du langage et meilleures pratiques du numérique, le Guichet facilitera grandement la vie des citoyens.

Monsieur le Ministre,

La démarche d'élaboration du Guichet va bon train. Les tests auprès des utilisateurs et des experts sont déjà réalisés et ont donné des résultats concluants. Un comité consultatif formé de spécialistes de plusieurs domaines d'intervention du droit, du design numérique, des relations interculturelles, de la médiation et des services aux clientèles plus vulnérables suit de près l'évolution du projet et nous prodigue de précieux conseils pour s'assurer qu'il réponde de manière optimale aux besoins. Nous sommes très fiers des progrès accomplis et heureux de les avoir réalisés dans une démarche de pleine participation avec les acteurs du milieu, notamment Éducaloi, un partenaire privilégié du projet.

Nous poursuivons inlassablement le travail, qui ne s'est d'ailleurs jamais arrêté malgré la pandémie liée à la COVID-19, et sommes confiants de livrer dans les délais un outil à la hauteur des attentes de tous les passionnés d'accessibilité à la justice et, surtout, des citoyens.

Par ailleurs, notre équipe a su mener de front cet ambitieux projet tout en continuant à publier, avec la même rigueur qui a fait la réputation de SOQUIJ, les décisions et textes d'analyse utiles au soutien de l'administration de la justice, de même qu'en maintenant l'excellence de tous les services offerts au milieu. Parallèlement, nous avons aussi continué d'améliorer la gouvernance de notre organisation. Notre planification stratégique 2021-2024, dont la préparation est déjà bien entamée, constituera une pierre d'assise majeure de cette optimisation de notre gouvernance et de nos services.

Je m'en voudrais de ne pas dire un mot au sujet de ce grand événement perturbateur des derniers mois qui nous a obligés, partout sur le territoire du Québec, à une solidarité inégalée et à beaucoup d'imagination dans la conduite de notre gestion.

En maintenant le cap sur nos services et nos grands projets, sans retard indu, et en imaginant une solution d'accessibilité accrue à la justice par un accès gratuit élargi aux plumeux en partenariat avec le Centre d'accès à l'information juridique, je crois que SOQUIJ aura fait sa part pour aider le milieu de la justice à passer à travers cette épreuve. Pour cela, de même que pour tous les projets et la qualité du travail accompli, je remercie vivement l'ensemble des artisans de SOQUIJ, son conseil d'administration, son personnel dévoué, sous la direction experte de M. Gilles Lajoie, directeur général, ainsi que tous nos précieux partenaires.

Monsieur le Ministre, l'année s'annonce majeure. Nous sommes à pied d'œuvre pour lancer bientôt le projet de Guichet qui nous a tant mobilisés et nous serons fiers de le faire à vos côtés. D'ici là, je vous souhaite une bonne lecture!

Respectueusement,



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente du conseil d'administration

Message du directeur général



Il y a quatre ans, à l'occasion de notre réflexion stratégique, nous nous étions fixé l'objectif de devenir le carrefour numérique de la justice au Québec afin de soutenir davantage notre mission, soit d'améliorer l'accessibilité à l'information juridique au Québec.

Trop ambitieux ? Sans doute. Mais si nous n'avons pas encore atteint le sommet de la montagne, nous avons cependant parcouru, au cours du dernier exercice, un bon bout de chemin qui assurera la pérennité des opérations, l'image de marque et la santé financière de l'organisation.

Notre façon d'oser

Nous avons ainsi accéléré la transformation numérique et la simplification de l'ensemble de nos produits et services, deux des piliers de notre plan stratégique. Cela ne fait aucun doute chez nos utilisateurs puisque, selon le dernier sondage réalisé auprès de notre clientèle, 91 %* des clients estiment que SOQUIJ simplifie la justice au Québec et accélère le virage numérique de la justice au Québec.

*Sondage CROP réalisé auprès de 1 245 clients de SOQUIJ en septembre 2019

Ces défis, nous les avons surmontés en appliquant une recette simple, mais ô combien difficile à réaliser : changer et oser. Par exemple, nous avons modifié notre structure organisationnelle pour créer une direction des produits et de l'expérience utilisateur afin d'assurer un meilleur développement de nos produits, de l'étape de l'idéation, en amont, jusqu'à celle de la commercialisation, en aval.

Une autre illustration de cette nouvelle manière de faire les choses : de façon à être davantage à l'écoute de nos employés, notre principal actif, nous avons mis fin à la traditionnelle évaluation de rendement annuelle pour la remplacer notamment par des causeries entre les gestionnaires et leurs employés, lesquelles ont lieu tous les trimestres.

Un apprentissage quotidien

Évidemment, changer et oser est plus facile à dire qu'à faire et cette démarche induit généralement quelques embûches ! L'une d'entre elles, sur laquelle nos équipes œuvrent actuellement, dans le cadre de la modernisation de notre chaîne éditoriale, est de concilier leurs avancements d'optimisation avec une façon de faire basée sur une technologie souvent archaïque, datant de la fin des années 1970 (oui, oui, au lendemain des Jeux olympiques de Montréal) !

L'innovation entraîne sa part de frustrations et de surprises, comme nous l'avons découvert à travers le développement et la commercialisation de notre outil d'Aide à la décision. Mais nous croyons que notre audace – notamment le lancement prochain de notre futur site conçu pour informer, guider et accompagner les citoyens aux prises avec un enjeu juridique – fera le bonheur de nos utilisateurs actuels et futurs.

L'état d'esprit avant tout

Cette volonté de nos équipes d'oser changer et de s'adapter continuellement sera d'autant plus cruciale au cours des prochaines années, dans le contexte de la pandémie qui secoue actuellement le Québec et le monde entier. SOQUIJ traversera alors sans doute la plus grosse tempête de son histoire.

Le bénéfice de 1,3 M\$ réalisé dans la dernière année financière ainsi que nos excédents cumulés nous aideront sans doute à braver cette tempête.

Mais en période de turbulences comme nous la vivons actuellement, plus que des sous, il faut penser et agir différemment. Il en est du fameux « état d'esprit » évoqué dans notre plan stratégique actuel, qui anime et inspire nos équipes depuis quelques années. La balle est dans notre camp; à nous de la saisir.

Une équipe de choc

C'est sans conteste grâce à l'engagement et à la mobilisation de nos équipes que nous relevons les défis les plus ambitieux. Je ne le dirai jamais assez : la communication, la collaboration et la confiance sont les ingrédients essentiels pour bâtir des projets d'envergures en équipe. C'est ce que nous aimons faire chez SOQUIJ : se mettre à pied d'œuvre ensemble pour penser les solutions de demain au plus près des besoins de notre clientèle.

Je suis bien admiratif devant nos employés pour cette belle cohésion et fier de voir ce qui a émergé de la nouvelle culture d'entreprise, instaurée il y a trois ans. Je les remercie sincèrement pour leur résilience et leur engagement en dépit des défis sur leur chemin.

Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur dévouement.

Cette ascension dans notre transformation numérique, nous la réalisons tous ensemble, avec nos clients et partenaires, afin d'atteindre le dessein qui nous rallie, l'accessibilité à la justice pour tous.



Gilles Lajoie
Directeur général



Rétrospective

SOQUIJ innove	15
SOQUIJ performe	22
SOQUIJ rayonne	30
SOQUIJ s'engage	34



Mise en route d'un projet historique : le Guichet unique d'information juridique multicanal

En mars 2019, le gouvernement avait donné le coup d'envoi officiel pour la création du Guichet unique d'information juridique multicanal (le Guichet), un projet financé par le ministère de la Justice du Québec (MJQ) à hauteur de 17,2 M\$. L'exercice financier 2019-2020 aura été celui de la mise en branle du projet le plus ambitieux de l'histoire de SOQUIJ.

Par ce projet, nous mettons notre expertise technologique, juridique et éditoriale des 40 dernières années à la portée des citoyens.

Le Guichet sera un site Web bilingue où de l'information, des services et des outils seront développés et personnalisés en fonction des besoins du citoyen afin qu'il puisse trouver des réponses à ses questions juridiques, et ce, tout à fait gratuitement.

Le Guichet :

- **Informe** en présentant du contenu fiable et facile à comprendre ainsi qu'une variété de sources d'informations complémentaires ;
- **Guide** en donnant accès à de l'information personnalisée et à des ressources correspondant à leur situation ;
- **Accompagne** en aidant à accomplir certaines tâches.

Le Guichet allie notre mission d'accompagner l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit et la volonté du MJQ de rendre le système de justice plus accessible et mieux adapté aux réalités actuelles, tant sociales que technologiques.

La réalisation de ce projet novateur est le fruit du travail en agilité d'une équipe multidisciplinaire, constituée d'expertises variées et de l'étroite collaboration de l'ensemble du personnel de SOQUIJ. Au cours de la dernière année, l'équipe a réalisé un grand nombre d'actions fondamentales :

- Créer et mettre en place des solutions technologiques ;
- Définir les rubriques et les sujets des pages et créer l'arborescence du site Web ;
- Agréger et rédiger des contenus ;
- Concevoir l'architecture du site et conceptualiser l'expérience utilisateur ;
- Créer et intégrer des interfaces graphiques du site Web ;
- Créer une plateforme de marque et poser les bases d'une stratégie marketing ;
- Mettre en place une formation destinée aux parties prenantes ;
- Réaliser des sondages et des tests avec des citoyens et des experts du milieu juridique ;
- Réaliser des preuves de concept pour la mise en place de solutions en intelligence artificielle.

Pour et avec les citoyens

Nous croyons fondamentalement en l'importance de consulter les citoyens pour bien comprendre leurs besoins afin de mettre en place des solutions pertinentes. Nous concevons le Guichet pour eux avec eux. C'est la raison pour laquelle nos équipes les ont régulièrement consultés au courant de l'année en ayant recours à des entrevues, à des sondages et à des tests, notamment pour :

- Comprendre leurs préoccupations et cerner les sujets à traiter ;
- Tester leur compréhension des premières pages de contenu et leur appréciation de la navigation proposée ;
- Tester des prototypes de design ;
- Mesurer leur expérience et leurs perceptions en ce qui concerne certaines démarches juridiques.

Un projet collaboratif

Au cours de la dernière année, nous avons profité de collaborations fructueuses et du soutien d'acteurs du milieu juridique comme le ministère de la Justice du Québec, Québec.ca, Éducaloi, le Barreau du Québec, la Chambre des notaires du Québec, les Centres de justice de proximité du Québec, la magistrature, des cliniques juridiques et des organismes communautaires, pour n'en citer que quelques-uns. Également, la mise en place d'un comité consultatif nous permet de bénéficier des conseils d'experts issus de divers domaines pour que le projet intègre les meilleures pratiques.

En outre, SOQUIJ a signé une entente avec l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique. Celui-ci fournira des services de conseil et de soutien en matière de technologies, de gouvernance et pour tout ce qui à trait à l'intelligence artificielle (IA).



De plus, la collaboration avec SEED AI, une agence experte en science des données et en intelligence artificielle, a permis la mise en place de preuves de concept afin de tester des solutions et d'évaluer la possibilité de recourir éventuellement à l'intelligence artificielle pour améliorer l'efficacité du travail de nos équipes.

Mise en ligne et déploiement progressif

Le site sera mis en ligne en version bêta au cours de l'été 2020 en vue d'une ouverture officielle à la population à l'automne 2020.

Le Guichet traite, dans un premier temps, du divorce, de la séparation, de la garde des enfants et de la pension alimentaire. Il s'agit de sujets au cœur des préoccupations des citoyens qui sont ressortis des multiples collaborations avec les partenaires du milieu juridique et des consultations citoyennes.

D'autres sujets touchant les aînés, la consommation ainsi que les infractions de nature criminelle et pénale s'ajouteront tout au long du déploiement progressif de la plateforme, prévu jusqu'en 2023. Nous continuerons de consulter les citoyens pour cerner leurs besoins et ainsi définir précisément les sujets à aborder. Ce sont leurs besoins qui guideront nos choix et nos actions.

Intelligence artificielle

SOQUIJ a poursuivi sur son élan amorcé avec la mise en place d'une cellule d'innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la science des données. L'objectif est double : bonifier l'offre de services aux citoyens à travers le Guichet et améliorer nos processus internes par l'exploitation intelligente de nos bases de données.

En effet, SOQUIJ possède un actif important sous la forme de millions de documents juridiques, patiemment classés et enrichis d'annotations de haute qualité au fil des années. Puisque la diffusion de la jurisprudence se fait à partir de documents écrits, le traitement de la langue naturelle, ou TLN (en anglais, NLP : « Natural Language Processing »), et la recherche d'information (en anglais, « information retrieval »), 2 sous-domaines de l'intelligence artificielle, constituent le cœur des applications innovantes en technologies juridiques.

Deux preuves de concepts ont été réalisées en collaboration avec SEED AI et Lingua Technologies : un prototype d'outil de classification multi-étiquette hiérarchique de documents et un prototype d'analyse de l'appréciation dans les commentaires des utilisateurs.

Les principales applications identifiées sont : la classification assistée de documents juridiques, l'analyse automatique de l'appréciation, la diffusion interactive et conviviale d'information aux citoyens par l'entremise d'agents conversationnels, l'amélioration des moteurs de recherche juridique existants, l'aide à la traduction de textes juridiques, le résumé assisté et la simplification de textes juridiques par l'emploi d'un langage simplifié ou contrôlé.

Développement informatique

La direction des technologies de l'information entame sa quatrième année de fonctionnement en mode agile et ne cesse d'améliorer son processus. Durant la dernière année, une grande importance a été accordée à la livraison en continu. L'automatisation de la compilation du code, de l'exécution des tests unitaires, jusqu'au déploiement automatisé dans les environnements, ont permis de soutenir la performance des équipes et d'augmenter la qualité des livrables.

Pour les environnements déployés en infonuagique, nous avons mis en place des scripts pour minimiser l'utilisation des ressources. Toutes les nuits, plusieurs machines virtuelles inutilisées sont mises en pause afin de réduire les coûts.

Une expérience d'agilité étendue est en cours avec l'équipe du Guichet. Il s'agit de rassembler les départements de communication, marketing, contenus, formation, UI/UX et développement en une équipe multidisciplinaire localisée à proximité. Cette façon de faire permet de s'ajuster très rapidement aux changements.

Avec l'expérience de l'agilité ainsi que l'arrivée de l'infonuagique et dans l'optique de fournir continuellement de la valeur auprès de ses clientèles, SOQUIJ a introduit dans l'une de ses équipes en 2019 la pratique DevOps. Cette dernière est avantageuse, car elle permet d'avancer plus rapidement dans le rythme des innovations, en accélérant d'abord celui des fréquences des publications et d'assurer la qualité des mises à jour d'applications; en d'autres termes, il s'agit d'avancer rapidement tout en gardant le contrôle et en préservant la conformité.

Agilité

Le comité agile, mis sur pied il y a déjà 4 ans, a poursuivi ses actions afin d'étendre l'agilité traditionnellement associée à l'informatique aux autres secteurs de l'organisation.

Celui-ci a par exemple accompagné l'équipe de direction des TI, qui a réuni différents acteurs de l'organisation, pour tenter de déterminer les indicateurs agiles afin de les intégrer dans certains rapports gouvernementaux en TI.

Le comité agile a également organisé avec les ressources humaines un atelier visant à accueillir les nouveaux employés dans l'objectif d'améliorer le processus d'intégration.

D'autres organisations s'intéressent à l'approche de SOQUIJ en matière d'agilité. Ainsi, Josiane Fortin, cheffe de mêlée et ambassadrice du comité, a présenté nos façons de faire à une délégation de la Direction des registres et de la certification du ministère de la Justice du Québec, de même qu'à une équipe d'Éducaloi.

Enfin, une participation record d'employés de SOQUIJ à l'Agile Tour 2019 a réuni autant des employés de l'informatique que du marketing et des ressources humaines. Une belle expérience!

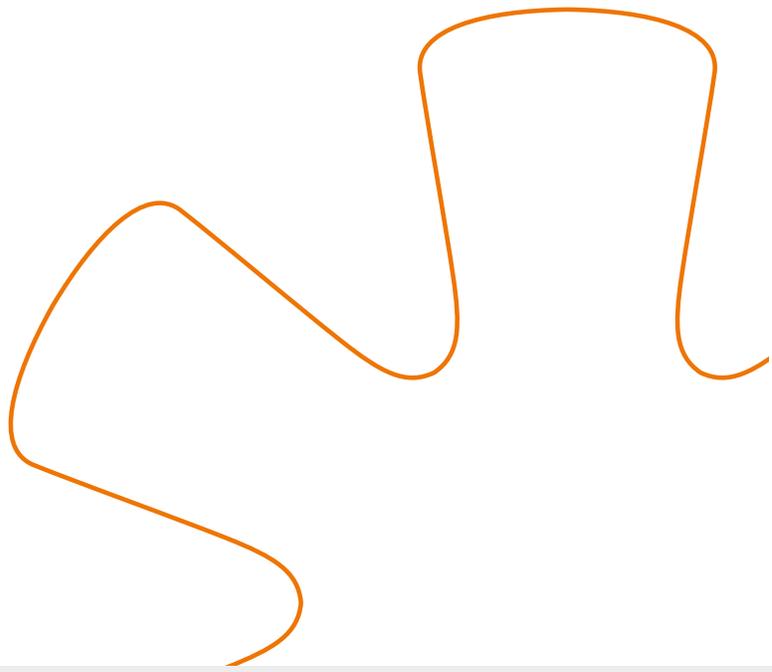
Chaîne éditoriale

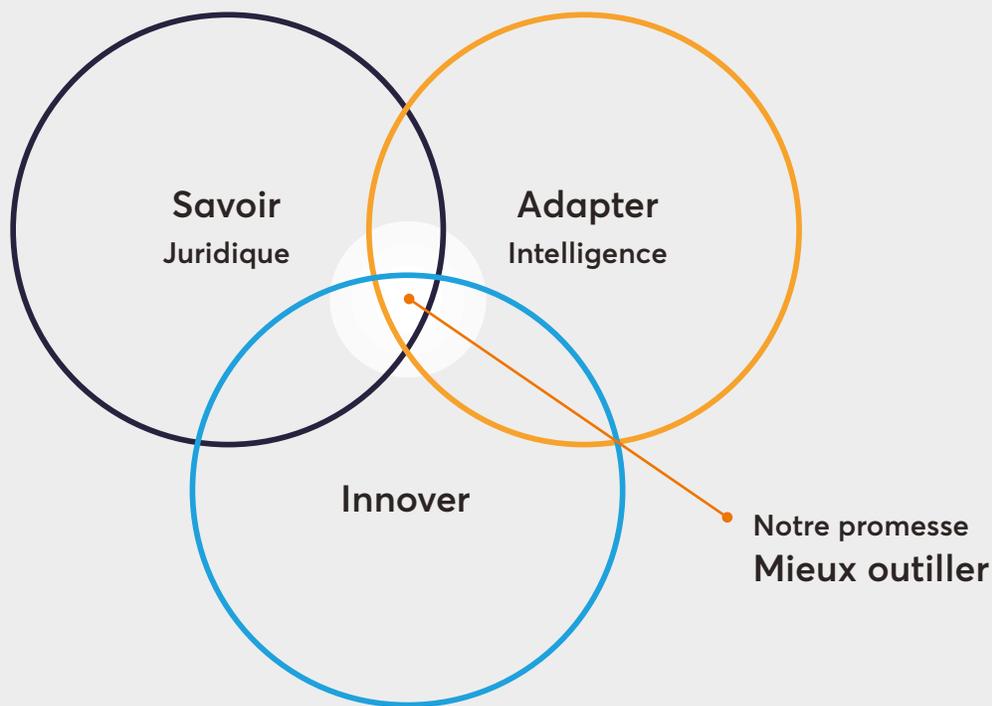
Soucieuse d'optimiser ses processus, SOQUIJ poursuit la révision de sa chaîne éditoriale.

Une nouvelle plateforme de production a été créée : Édito. Ce système assiste l'équipe d'édition dans l'extraction, la validation, la gestion du flux de travail, la centralisation et la conservation des données en assurant la pertinence et l'intégrité de ces données pour permettre d'offrir des produits d'une grande qualité en temps réel.

La première phase du projet de révision de la chaîne éditoriale, achevée en mars 2020, visait quelque 900 décisions rendues par les conseils de discipline des ordres professionnels du Québec. Les processus d'automatisation de réception de leurs décisions et d'attribution de la référence neutre ainsi que des intitulés sont maintenant en fonction. Cette automatisation s'est traduite par d'importants gains en termes d'efficacité et d'intégrité des données.

Fort de cette expérience, SOQUIJ a déjà entamé la deuxième phase de ce projet qui, cette fois, concerne les décisions des tribunaux judiciaires du Québec.





Initiative marketing

Une nouvelle plateforme de marque SOQUIJ

En 2019, SOQUIJ a revu sa stratégie de marque, un élément clé derrière sa volonté de se positionner comme le carrefour numérique de la justice. Un travail de fond a été entrepris dans le but de revoir toute sa plateforme graphique afin qu'elle reflète le plus justement la nouvelle vision d'entreprise.

L'idée centrale de notre stratégie de marque : **savoir**, **adapter** et **innover**. C'est dans ce triptyque que la marque tire son essence. De cette façon, elle s'impose comme une référence pour l'équipe interne et vient orienter l'organisation dans une même direction pour ancrer sa culture d'entreprise, ses opérations et le développement de ses produits, facilitant également la gestion de sa marque au fil du temps.

Savoir

Son savoir juridique pointu, son leadership reconnu, sa mission et sa vision permettent à SOQUIJ d'affirmer sa différence en tant que spécialiste du savoir juridique et de revendiquer de plein gré son statut d'intelligence juridique.

Adapter

S'adapter est une fonction dynamique qui requiert de savoir écouter pour mieux servir ses clients. C'est mettre en place des outils innovants, performants et conviviaux visant des clientèles différentes, en communiquant avec elles dans un langage accessible et clair.

Innover

La quête d'innovation est depuis longtemps ancrée dans l'ADN de SOQUIJ et se reflète dans l'agilité, l'esprit de collaboration et la culture de dépassement de l'organisation. Dans un contexte de transformation majeure de l'industrie de l'information juridique, l'innovation reste l'assise du succès de SOQUIJ et un élément clé de sa différence.

Notre promesse

Outiller nos clients pour leur permettre d'augmenter leur efficacité, d'accroître leurs connaissances, de simplifier leur prise de décision et de rehausser leur niveau de confiance ainsi que leur autonomie.

Un résultat qui se ressent à travers votre lecture

Effectivement, ce rapport 2019-2020 reflète l'entière de cette nouvelle plateforme de marque. Il en ressort une marque colorée mettant l'accent sur l'humain, la réinvention de notre astérisque identitaire et l'ajout d'éléments différenciateurs comme une librairie de formes géométriques symbolisant les réseaux et évoquant la notion d'intelligence artificielle.

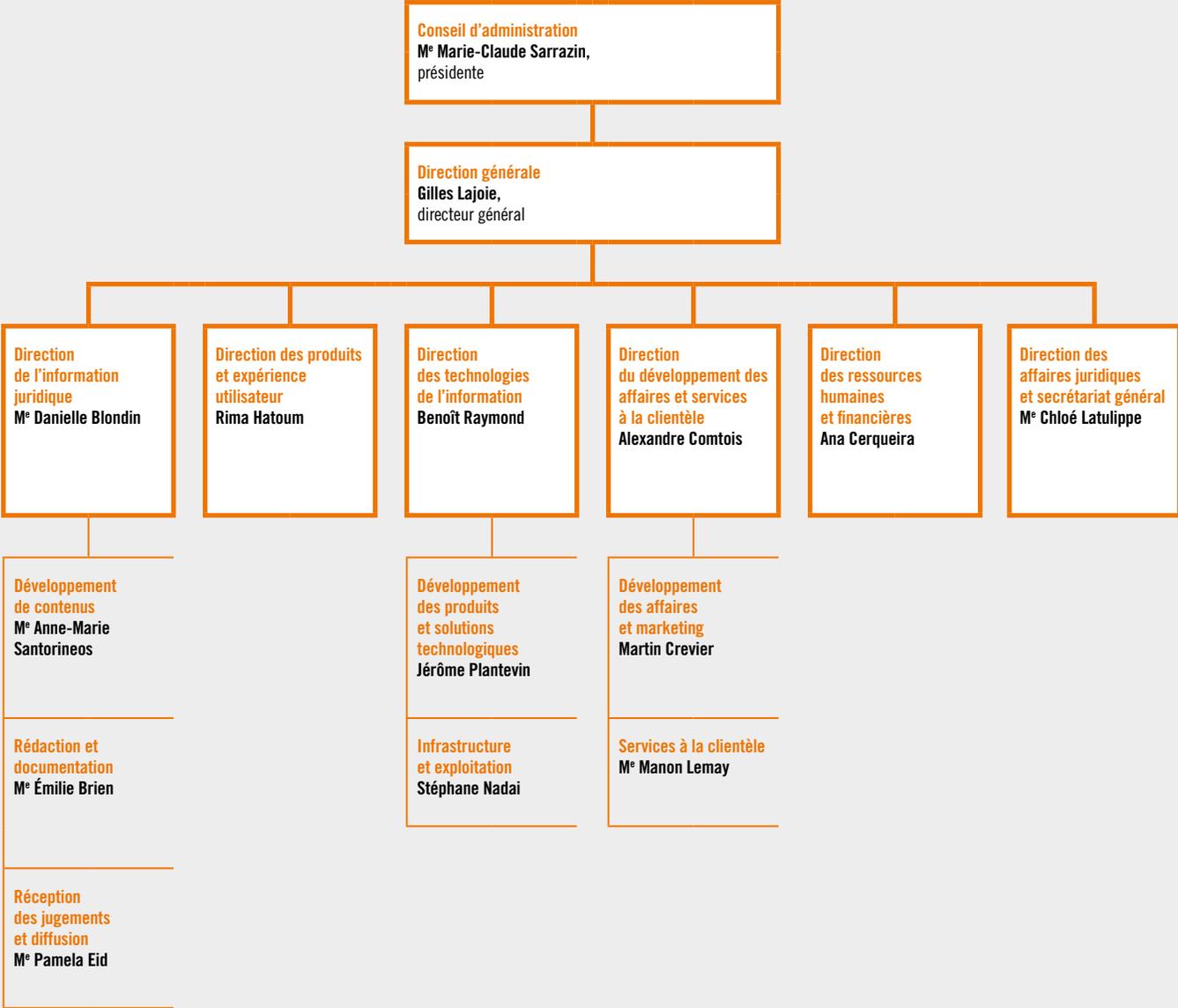
Un cadre identitaire s'imisce également dans ce rapport, mettant l'accent sur un élément ou une partie d'image, véhiculant ainsi l'expertise, la rigueur et le professionnalisme de SOQUIJ.

Certaines déclinaisons de marque, amorcées sur divers outils SOQUIJ, ont vu le jour. L'aboutissement de celles-ci se conclura par le lancement du tout nouveau site Web de SOQUIJ d'ici la prochaine année.

Développement organisationnel

Dans la continuité des démarches de transformation numérique entreprises par SOQUIJ pour améliorer l'expérience des utilisateurs, des ajustements à la structure de gestion ont été mis en place au courant de 2019. Deux nouvelles directions ont émergé : la direction des affaires juridiques et secrétariat général et la direction des produits et expérience utilisateur.

Organigramme SOQUIJ





Plumitifs

Un outil de choix pour les professionnels

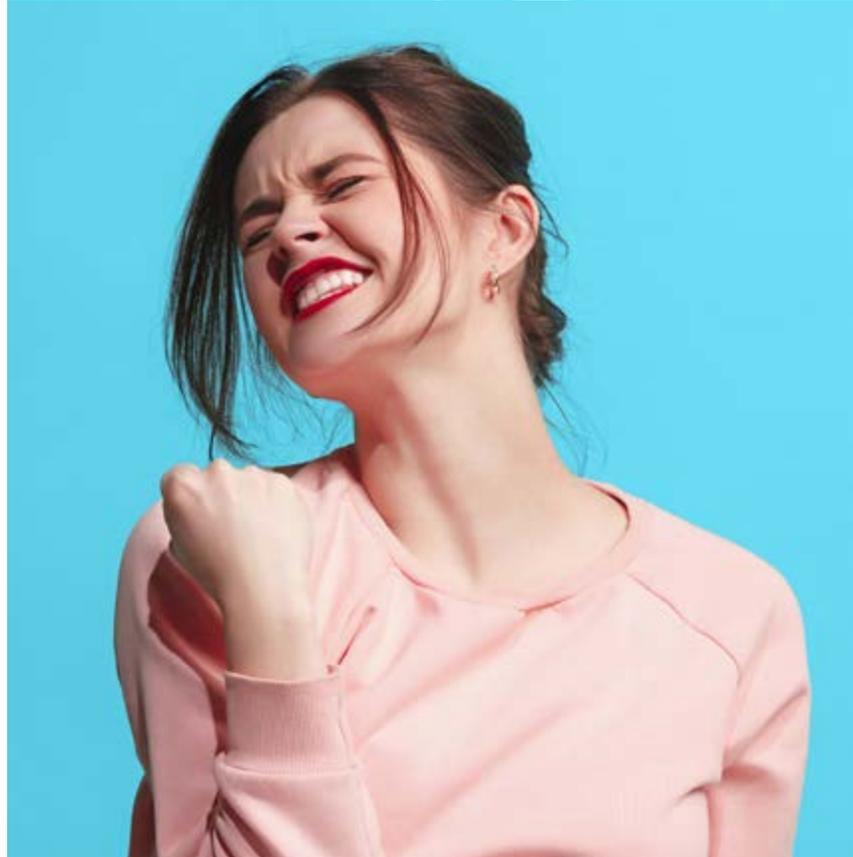
Lorsqu'il est question d'embaucher un candidat, d'accorder un prêt, d'assurer une personne ou de suivre un dossier juridique, on se doit d'être confiant pour toute prise de décision. Au même titre que l'on vérifie les références d'employeurs, la cote de crédit ou l'historique des réclamations, l'information des antécédents judiciaires sert à bien évaluer chaque situation.

D'importantes améliorations ont été apportées

Offrir un accès aux données est une chose ; en permettre le repérage facile et la compréhension en est une autre. L'exercice cette année a principalement porté sur ces seconds aspects par l'amélioration de l'affichage et de la lisibilité des dossiers issus des plumitifs municipaux.

L'expérience utilisateur des données des cours municipales a totalement été remaniée.

Le contenu a été allégé et les informations sont présentées dans un langage plus fluide pour en faciliter la lecture. Nous avons également centralisé les informations en lien avec un dossier à un seul et même endroit. Par exemple, on accède au dossier d'appel en un clic et on peut accéder au jugement écrit lorsque celui-ci est disponible.



Ces améliorations ont permis que les recherches soient simplifiées et plus complètes afin d'offrir une meilleure compréhension des dossiers pour les lecteurs.

Les Plumitifs, la référence pour consulter un dossier judiciaire en ligne

1,6
million
de dossiers consultés

2,1
millions
de recherches effectuées



En quelques clics, accédez à :

Des dizaines de millions d'index de dossiers judiciaires du Québec, de nature civile, criminelle et pénale

Plus de 16 millions de dossiers judiciaires issus de 88 des 89 cours municipales du Québec

91%

des utilisateurs sont satisfaits de la pertinence des résultats

88%

préfèrent les services SOQUIJ pour effectuer leurs recherches de plunitifs plutôt que d'autres services (palais de justice ou agences d'enquête)

92%

sont satisfaits de la facilité d'utilisation et de la convivialité de la plateforme

Sondage CROP réalisé auprès de 1 245 clients de SOQUIJ en septembre 2019



Recherche juridique

L'environnement de recherche en ligne le plus complet au Québec

Qu'il soit question de conflit de travail, de poursuite au civil pour dommages et blessures ou de tout autre litige, chaque cas est unique. Les professionnels du droit s'appuient donc sur une recherche exhaustive des décisions passées pour conseiller leur client ou encore préparer des arguments résiliants en vue d'un procès.

Grâce à ses puissantes fonctionnalités d'indexation et de recherche par mots clés, le moteur Recherche juridique permet d'identifier rapidement les informations juridiques les plus significatives à partir desquelles bâtir sa propre stratégie.

Des modifications ont également été apportées afin d'améliorer l'expérience utilisateur. Les fonctionnalités de recherches, la classification et la consultation des documents sont maintenant simplifiées.

L'ajout majeur souligné en 2019 sur notre plateforme est un espace dédié à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ); celui-ci offre des codes particuliers qui ont été créés afin de répertorier dans la base de données les résumés des décisions du Tribunal administratif du Québec.



Ne cherchez plus, trouvez !

+50
ans
de jurisprudence

+1,8
million
de décisions



En quelques clics, accédez à :

Plus de 4 000 lois et règlements répertoriés donnant accès directement au site Légis Québec

Près de 35 000 ouvrages ou articles recensés, dont plus de 12 000 offrant un accès au texte intégral

Simplifiez vos recherches juridiques, multipliez-en la valeur

- Les décisions les plus pertinentes résumées pour vous
- Un système de classement qui a fait ses preuves
- Des mises à jour quotidiennes
- L'accès à toutes les décisions parues dans l'Express et l'Express Travail, y compris de multiples fonctionnalités de recherche (par date, juridiction, classification, mots clés, noms des parties, noms des décideurs, législation ou jurisprudence citées, etc.)

La force de Recherche juridique : la sélection SOQUIJ

Les conseillers juridiques de SOQUIJ sélectionnent rigoureusement les décisions les plus pertinentes, les résumant, les indexent et les classent pour un repérage facile. Accédez en un clic à près de 400 000 décisions résumées!



94%

des utilisateurs
sont satisfaits
de la pertinence
des résultats



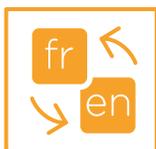
94%

des utilisateurs
sont satisfaits
de l'exhaustivité
des résultats



91%

des utilisateurs
sont satisfaits
du classement
des résultats



Service de traduction

Un savoir-faire niché en plein essor

Depuis plus de 15 ans maintenant, SOQUIJ a développé une expertise appréciable en traduction juridique. Ce qui au départ devait servir à faire rayonner dans le reste du Canada la jurisprudence des tribunaux québécois s'est transformé en service public depuis que le ministère de la Justice du Québec (MJQ) a confié à SOQUIJ la traduction des jugements des tribunaux judiciaires à la demande des parties.

Le MJQ rejoint la Régie du logement et l'Office de la protection du consommateur qui faisaient déjà appel à l'expertise de nos traductrices. Grâce à leur spécialisation en traduction juridique, les décideurs et les justiciables profitent de décisions traduites d'une grande précision.



+1 500
demandes
de traductions

+ 3,3
millions
de mots traduits

Partenaire	Nombre de demandes	Nombre de mots traduits	Nombre de résumés traduits
MJQ	1410	3 067 899	–
TAQ	157	275 513	–
Régie du logement	–	–	70
Office de la protection du consommateur	–	–	75
TOTAL	1 567	3 343 412	145



Aide à la décision

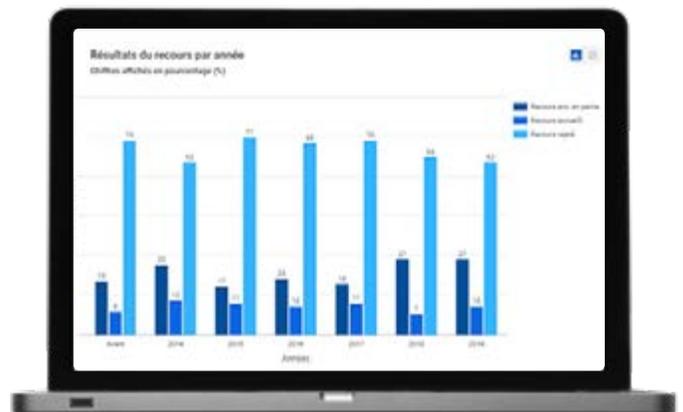
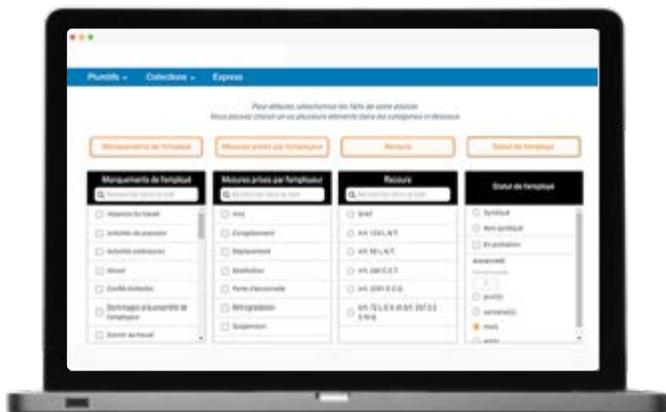
Un nouvel outil pour les professionnels en relations du travail

Qu'un employé fasse preuve d'inconduite, d'absentéisme ou d'un manque de compétence, chaque situation présente ses particularités et il n'est pas toujours évident de déterminer quelle mesure disciplinaire est appropriée. Est-ce qu'un incident mérite un simple avertissement, une suspension ou encore un congédiement?

Aide à la décision est un outil d'analyse jurisprudentielle lancé à l'automne 2019. Disponible avec notre service Recherche juridique, il s'adresse aux professionnels exerçant dans le domaine des relations du travail. L'outil propose des synthèses analytiques offrant un portrait clair et précis des tendances de la jurisprudence pour des situations semblables à celle que le chercheur aura décrite. Chaque synthèse donne accès aux textes intégraux, aux résumés, au Citateur et à l'historique des décisions qui la composent.



Tout ce travail d'analyse a été supervisé par des conseillers juridiques et il se distingue des résumés traditionnels. En effet, il présente autrement la réalité des relations du travail et représente graphiquement les tendances jurisprudentielles. Près de 10 ans de jurisprudence sont couverts par cet outil.





Formations et conférences

Accompagner les professionnels par des formations et des conférences de qualité

L'équipe de la formation a travaillé activement à la bonification de son offre sur le Centre de formation de SOQUIJ. Ce centre offre un bel éventail de formations et d'événements de qualité, proposés en formats différents et portant sur des sujets de droit variés. Certaines formations sont dorénavant adaptées à de nouvelles clientèles, en considérant leur contexte professionnel et leurs besoins (les conseillers en ressources humaines, les délégués syndicaux et les notaires).

174

formations offertes

2 277

participants

1 049

étudiants formés



Commentaires de participants

«Des outils pertinents et adéquats que nous pouvons réutiliser dans notre travail.»

«Belle amélioration de la formation que j'ai suivie il y a 3 ans. Cela facilitera mon travail !»

Centre de formation de SOQUIJ

Formations en salle à Montréal, Québec et Sherbrooke ou en entreprise

- Recherche et interprétation des plumitifs
- Introduction à Recherche juridique (en salle ou en ligne)
- Méthodologie de recherche en droit du travail
- Méthodologie de recherche en droit civil (nouveau 2019)

Formations en ligne

- Webinaire sur le Plumitif pénal (nouveau 2019)
- Tutoriels sur le service Plumitifs (nouveau 2019)
- Capsule interactive Plumitifs – Antécédents judiciaires et criminels
- Tutoriels sur le service Recherche juridique (nouveau 2019)
- Webinaire sur l’outil Aide à la décision (nouveau 2020)

Conférences sur des sujets juridiques de l’heure

- Intelligence artificielle : contexte, enjeux et impacts sur la profession (nouveau 2020)
- Antécédents judiciaires et refus d’embauche : discrimination ou non ?
- Diffamation à l’ère des médias sociaux
- Les clauses de non-concurrence en matière d’emploi
- La recherche juridique au XXI^e siècle : l’impact de l’intelligence artificielle
- Commercialisation du cannabis : embûches et opportunités

Partenariats avec des conférenciers externes reconnus :

- Environnement et actions collectives au Québec, présentée par M^e André Durocher, associé chez Fasken, le 24 octobre 2019
- Le dossier Murray Hall, présentée par M^e Maxime Guérin, associé du cabinet Sarailis Avocats, le 19 février 2020

97%

des participants trouvent que le contenu de la formation répondait bien à leurs besoins

96%

des participants croient qu’ils pourront appliquer directement la formation reçue dans leur travail

98%

des participants sont satisfaits de leur formatrice (équilibre entre théorie et pratique, diction claire et dynamisme de la formation)

Taux de satisfaction au 31 mars 2020

Conférences et allocutions

L'expertise des membres de SOQUIJ est reconnue un peu plus chaque année. Diverses conférences et allocutions en témoignent :

- **M^e Vanessa Batik** a animé un webinaire sur le Plumitif pénal, donné à plus de 180 membres de l'Ordre des CRHA, leur permettant d'apprendre les bases de la recherche et de la consultation des dossiers criminels, le 2 mai 2019.
- **M^e Maude Normandin** a donné une conférence au Colloque du Barreau du Québec sur les développements récents en déontologie, droit professionnel et disciplinaire, le 3 mai 2019, puis au Congrès du jeune Barreau de Montréal, le 30 mai 2019
 - Modifications au *Code des professions* : immunité et conséquences.
- Les employés de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse ont reçu les conférencières **M^e Sylviane Noël** et **M^e France Rivard** le 9 mai 2019
 - Le cannabis à usage récréatif et médical : implications en droit du travail.
- **M^e Andréa Isabelle-Roy** et **M^e Anne-Marie Santorineos** ont agi comme conférencières dans le cadre du Congrès annuel de l'Association des Jeunes Barreaux de Région le 23 mai 2019
 - Intelligence artificielle – impacts sur la profession
- **M^e France Rivard** est intervenue à l'émission radiophonique *Les éclaireurs*, à Radio-Canada, le 27 mai 2019, pour y aborder le sujet suivant : Les bijoux, les perçages et les tatouages : l'employeur peut-il les interdire ou les limiter?
- **M^e Andréa Isabelle-Roy** a présenté une conférence dans le cadre du Congrès annuel de l'Association des avocates et avocats en droit de la famille de l'Outaouais, le 30 mai 2019
 - Médias sociaux – quels enjeux juridiques?
- **M^e France Rivard** a agi comme conférencière auprès du Service de police de la Ville de Laval le 7 juin 2019
 - Antécédents judiciaires et refus d'embauche : discrimination ou non?
- **M^e Amélie Pilon** a prononcé une conférence à la Journée de formation annuelle SOQUIJ, de l'ABC-Québec et SOQUIJ, le 31 octobre 2019
 - La preuve technologique : un outil à privilégier ou à éviter?
- **M^e Amélie Pilon** a participé au Forum des cliniques d'information juridique qui avait comme sujet « Le harcèlement, comment aider les justiciables à ne plus subir? », le 13 décembre 2019
 - Le harcèlement et les réseaux sociaux : la porte d'entrée de la cyberintimidation



- **Gilles Lajoie** a participé à l'événement Transformation numérique – Secteur public, organisé par Les Affaires, lequel regroupait environ 250 participants, et y a présenté le défi relevé par SOQUIJ en amorçant son virage numérique, le 29 janvier 2020
 - Transformation numérique – Comment une société d'État réalise sa transformation numérique en accéléré?
- Afin d'assurer la promotion et la visibilité des événements auxquels participent SOQUIJ, l'équipe de la formation a participé à la rédaction de plusieurs billets du Blogue de SOQUIJ. Le billet de **M^e Vanessa Batik**, « Répercussions de la légalisation du cannabis en droit criminel », a d'ailleurs grandement intéressé le milieu juridique, le DPCP l'ayant d'ailleurs partagé sur sa page Facebook.
- L'équipe de la formation a assuré la tenue de plusieurs webinaires gratuits à propos de nos produits, notamment sur les Plumitifs et sur l'Aide à la décision. Les webinaires permettent des échanges directs entre SOQUIJ et les utilisateurs, qui peuvent ainsi obtenir des explications claires et des réponses rapides à leurs questions.

Prix SOQUIJ

À la 42^e édition du Concours Pierre-Basile Mignault, la Coupe SOQUIJ et une bourse de 500 \$ pour le 2^e meilleur mémoire ont été remis à l'équipe de l'Université de Sherbrooke constituée de M^{mes} Marjorie Lepage et Marie-Pier Lareau.





SOQUIJ 2.0

(chiffres au 31 mars 2020)

Site Web



3 453 050 sessions +1,31 %
17 559 673 pages vues +13,9 %



3 081 abonnés au blogue +25 %

Médias sociaux



4 497 abonnés +21 %



3 290 abonnés +5 %
134 tweets



4 825 abonnés +41 %



177 abonnés

Le Blogue SOQUIJ

Lu par des milliers de visiteurs chaque année, le Blogue de SOQUIJ fait partie de la routine de ses nombreux lecteurs soucieux de suivre l'actualité juridique. En 2019-2020, 81 billets ont été publiés, abordant divers sujets de la vie courante et de l'actualité juridique. Nous recensons également environ **435 000 visites**, ce qui représente une augmentation de 44 %.

Toujours à l'écoute de nos lecteurs, nous leur avons acheminé un sondage en septembre 2019 afin de mieux cerner leurs intérêts. Les résultats recueillis nous ont notamment permis de revisiter nos thématiques afin de mieux répondre aux attentes des lecteurs et de cibler des billets d'actualité avec encore plus de justesse.

Publications populaires :

- Dossier thématique sur l'avortement pour souligner le 25^e anniversaire de la décision de la Cour Suprême dans l'affaire *Daigle c. Tremblay*.
- Dossier thématique sur le cannabis à l'occasion du premier anniversaire de l'entrée en vigueur des dispositions légalisant la substance.

Billet phare (M^e Annick Poulin) :

- « Protection de la jeunesse : quand le système flanche », diffusé alors que le sujet était brûlant d'actualité ; il a été repris par le journal *Le Soleil*, de Québec.

Expertise SOQUIJ :

Une équipe de conseillers juridiques qualifiés pour faire une analyse neutre et impartiale de la jurisprudence québécoise. Cette expertise est mise à la disposition de nombreux partenaires, qui la reprennent tout au long de l'année afin d'alimenter leur propre plateforme en contenu d'actualité juridique.

blogue.soquij.qc.ca

Campagnes numériques

Plusieurs initiatives publicitaires ont été mises en place au courant de la dernière année, ciblant les professionnels susceptibles de consulter les antécédents judiciaires dans le cadre de leur travail. Des bannières publicitaires ciblées et contextualisées ont été mises en ligne sur les sites les plus pertinents selon chacune des clientèles visées et aux heures de grande affluence. Accompagnées d'une campagne de mots clés précis, ces bannières ont engendré un trafic de qualité et un taux de conversion intéressant.

Retombées des campagnes :

Le site Les Plumitifs

1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 :

63 K

visiteurs uniques

vs 15 K

pour la même période l'année précédente,

une augmentation de près de

50 K

visiteurs uniques par année



***SOQUIJ** | Intelligence juridique

Une décision à prendre? Pensez Plumitifs!

Vérifiez les antécédents judiciaires en 5 minutes.

[Découvrez comment](#)

Les campagnes marketing mises en place en 2019-2020 génèrent

3x plus

de nouvelles demandes d'information (clients potentiels) que l'an dernier, passant de

3

par semaine à plus de

10

par semaine

SOQUIJ en temps de pandémie

Notre priorité étant de protéger la santé et la sécurité des employés, SOQUIJ a, dès le début de la crise du coronavirus (COVID-19), respecté les directives de la santé publique et a mis en place des mesures préventives dans ses locaux pour aider à contrôler la propagation du virus. Ainsi, dès le 16 mars 2020, le télétravail a été privilégié.

Le comité de direction de SOQUIJ s'est transformé en comité de gestion de crise afin de suivre quotidiennement la situation. Un plan de continuité des activités adapté à chaque secteur a été établi pour assurer le bon déroulement de nos services en fonction de différents scénarios.

Le 24 mars 2020, les services juridiques offerts par SOQUIJ ont été déclarés services essentiels et toutes nos activités ont été maintenues en télétravail. Les employés ont fait preuve de courage et de souplesse à l'égard des mesures préventives mises en place rapidement dans l'organisation. Ils ont su revoir leurs processus de travail pour maintenir la continuité de toutes nos activités à distance, et ce, sans compromettre la qualité ni le niveau de services offerts aux clients. L'effort de tous a été remarquable!

Plusieurs fiches d'information et diverses ressources ont été partagées avec les employés afin de leur apporter tout le soutien nécessaire. Des mesures ont également été mises en place pour limiter le sentiment d'isolement.



Les circonstances exceptionnelles de la pandémie ont exigé plus que jamais un vent de solidarité. Dans cette logique, SOQUIJ y a contribué en mettant en place 2 grandes initiatives. En premier lieu, elle s'est réjouie d'avoir pu faire un don au Centre hospitalier universitaire de Québec de 2 000 masques et gants chirurgicaux, en soutien aux professionnels de la santé.

La seconde a été de s'associer avec le Centre d'accès à l'information juridique pour offrir un accès gratuit aux plumitifs aux membres du Barreau du Québec. Cette mesure a permis de soutenir ces professionnels du droit ainsi que l'administration de la justice pendant que l'accès aux palais de justice était restreint.

Nominations et créations de postes



Le 12 avril 2019, **Alexandre Comtois** a été nommé directeur du développement des affaires et services à la clientèle. M. Comtois est responsable du développement de la stratégie

commerciale, de l'identification d'occasions d'affaires, du développement de partenariats, du marketing, des communications, de la formation ainsi que du service à la clientèle.



Le 25 avril 2019, **Rima Hatoum** a été nommée directrice des produits et expérience utilisateur. M^{me} Hatoum est responsable de la gestion des produits de SOQUIJ, comme les

services de Recherche juridique, les Plumitifs et les Express, ainsi que du développement continu de nouvelles solutions.



Le 19 août 2019, **Martin Crevier** a été nommé gestionnaire au développement des affaires et marketing sous la Direction du développement des affaires et services à la clientèle.

M. Crevier est responsable du développement et de la fidélisation de la clientèle ainsi que du développement et du maintien de partenariats. Il est également responsable de la mise en marché des produits et services ainsi que des communications de la Société.



Le 13 septembre 2019, **M^e Pamela Eid** a été nommée coordonnatrice à la réception des jugements et à la diffusion sous la Direction de l'information juridique. M^e Eid est responsable

de coordonner les activités inhérentes à la réception des jugements et à la production des publications de SOQUIJ.



Le 11 février 2020, **M^e Chloé Latulippe** a été nommée directrice des affaires juridiques et secrétaire générale. M^e Latulippe est responsable de l'ensemble des affaires juridiques de

SOQUIJ et veille au respect des exigences légales et réglementaires auxquelles SOQUIJ est soumise. Elle assure également les fonctions de secrétaire du conseil d'administration.

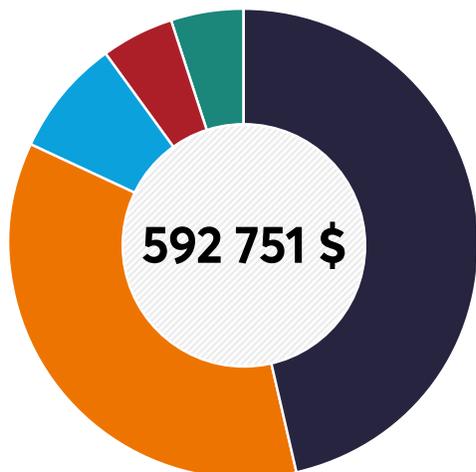


Le 30 mars 2020, **Jérôme Plantevin** a été nommé coordonnateur du développement des produits et solutions technologiques sous la Direction des technologies de l'information.

M. Plantevin est responsable de coordonner l'ensemble des activités reliées au développement des projets informatiques supportant les besoins d'affaires de SOQUIJ.

En 2019-2020, 2 nouveaux postes ont été créés. Afin d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de communication et de marketing du projet de Guichet unique d'information juridique multicanal, la Direction de l'information juridique a ajouté à son équipe un poste de conseiller en marketing de produits. De plus, dans le but de veiller à la conception de maquettes graphiques et d'interfaces Web à la fois stimulantes et facilitant l'expérience utilisateur, un nouveau poste de concepteur-designer Web a été créé au sein de la Direction des produits et de l'expérience utilisateur.

Engagement envers le milieu juridique québécois

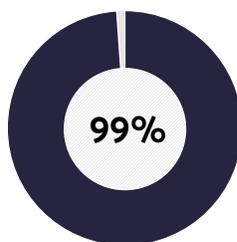


Éducaloi	278 000 \$	47 %
Magistrature (traduction des jugements)	211 460 \$	36 %
Facultés de droit et associations étudiantes	45 500 \$	8 %
Associations d'avocats	30 100 \$	5 %
Pro Bono	27 692 \$	5 %

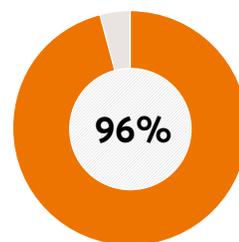
Bénéficiaires du rabais de facturation

L'engagement de SOQUIJ se reflète à travers ses services, qu'elle met à la disposition de l'administration de la justice, laquelle peut tirer avantage de ses technologies, ainsi qu'aux étudiants en droit et en techniques juridiques pour contribuer à la formation des futurs juristes. Ces groupes de clients privilégiés profitent d'un rabais substantiel puisque seulement 52 % de la valeur totale de la consultation réelle de ces services leur est facturé.

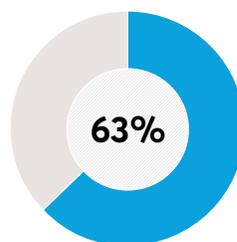
Répartition des rabais



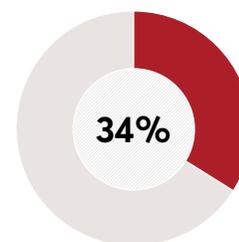
Magistrature



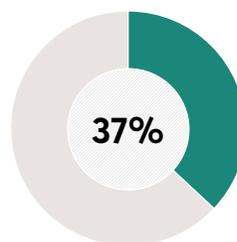
Éducation



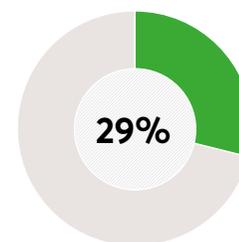
Gouvernement provincial



Gouvernement fédéral



Bibliothèques / Édition



Villes et municipalités

Notre engagement envers la communauté

SOQUIJ diffuse à la page Services aux citoyens de son site Web l'ensemble des décisions des tribunaux judiciaires et administratifs rendues au Québec. Des décisions s'ajoutent quotidiennement dans leur format intégral, les rendant ainsi accessibles, sans frais, aux citoyens, aux organismes et aux entreprises.

En 2019-2020, **1 523 366 décisions** ont été diffusées auprès des citoyens, engendrant plus de 2 millions de consultations.

D'autre part, l'engagement de SOQUIJ se traduit à travers celui de ses employés envers la communauté. Certains s'impliquent activement et bénévolement au sein d'organisations du milieu juridique ou autres :

- **Gilles Lajoie** est président du conseil d'administration de Protégez-vous. En tant que responsable du projet du Guichet, il représente SOQUIJ dans différentes initiatives en matière d'accès à la justice. Parmi celles-ci, le Forum sur l'accessibilité à la justice civile et familiale, qui rassemble différents organismes s'engageant « à travailler ensemble pour mettre en commun leurs ressources et œuvrer à définir de nouvelles initiatives pouvant aider les citoyens à avoir un meilleur accès à la justice civile et familiale » ;
- **M^e Anne-Marie Santorineos** est membre à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et a récemment été nommée présidente du comité exécutif de la section Recherche et gestion du savoir de l'ABC-Québec. Elle prend également part à 2 chantiers du projet Accès au droit et à la Justice, portant respectivement sur « l'autoreprésentation et le plaideur citoyen » et le « plumitif accessible ».
- **M^e Manon Lemay** est présidente du Centre de justice de proximité du Grand Montréal, lequel a pour mission de promouvoir l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyennes et des citoyens, par des services d'information juridique gratuits, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes ;
- **M^e Émilie Brien** siège au conseil d'administration du Centre communautaire juridique Laurentides-Lanaudière et est impliquée auprès de Justice Pro Bono dans le cadre du Projet Porte 33, qui vise à améliorer l'accès à la justice et favoriser le meilleur intérêt des enfants en offrant des ressources multidisciplinaires aux parents qui vivent la séparation familiale ;
- **M^e Véronique Abad** siège au comité de la transformation de la profession du Barreau de Montréal, ayant pour mandat d'analyser des enjeux technologiques, de mondialisation ou de déjudiciarisation ;
- **Michelle-Andrée Hogue** a aidé l'équipe Juripop à l'élaboration de leur appel d'offres en vue de la refonte de leur site Web. Juripop milite d'abord pour l'amélioration de l'accessibilité à la justice pour tous, pour la défense des droits sociaux et économiques ainsi que pour les droits de la personne ;
- **M^e Mélanie Valiquette** siège au conseil d'administration de la Fondation Mira à titre de secrétaire et représentante du comité des bénéficiaires ;
- **Antoine Gélinas** et **Geneviève Gélinas** siègent au conseil d'administration de la Fondation des P'tits lutins ;
- **Antoine Grenier** est Grand Frère pour l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs du Grand Montréal ;

- **Chantal St-Denis** est présidente du Conseil d'établissement de l'École Mont-de-La Salle;
- **Joani Tannebaum** est directrice du conseil d'administration du Conseil de l'alphabétisation du Yamaska;
- **Marjolaine Plante** siège au conseil d'administration de l'Association des aidants naturels du Bas-Richelieu.

Chaque année, SOQUIJ offre à 5 employés l'occasion de profiter d'une journée rémunérée pour faire du bénévolat auprès d'un organisme social reconnu. Cette année, les organismes suivants ont bénéficié de la contribution personnelle d'employés :

- **Fondation Mira**
- **Association des aidants naturels du Bas-Richelieu**
- **Opération nez rouge**
- **Fondation des P'tits lutins**

Enfin, les employés de SOQUIJ participent ou contribuent à diverses activités d'œuvres caritatives ou d'organismes communautaires, notamment :

- **Le Défi cardio;**
- **La fondation Cure;**
- **La campagne Entraide;**
- **Collecte de cartes fidélités pour remettre des cafés gratuits aux itinérants.**

SOQUIJ : un employeur de choix

À travers l'aboutissement de son plan stratégique 2017-2020, la Direction des ressources humaines et financières s'est dotée de pratiques innovantes et ambitieuses, misant sur la collaboration, la mobilisation et l'engagement des employés.

Nos valeurs, notre identité

Des employés engagés et dévoués qui réalisent leur plein potentiel dans un environnement stimulant.



PASSION

Exit le *statu quo*. Nous avons envie d'aller plus loin et de changer les choses.



AMBITION

Notre volonté de vouloir changer les choses nous amène à toujours nous dépasser.



INNOVATION

Innover, c'est courir des risques. Nous, on ose.



ÉQUIPE

On se fait confiance et on bâtit ensemble. Tout ça dans le plaisir!

Formation et perfectionnement

SOQUIJ accorde une grande importance au développement des compétences et au perfectionnement des employés. Elle voit à ce que les employés respectent leurs obligations en matière de formation reconnue exigée par les ordres professionnels et à les former sur les technologies les plus récentes. SOQUIJ soutient financièrement les employés

qui désirent poursuivre des études collégiales et universitaires ou obtenir des certifications reconnues.

Au cours de l'année 2019, SOQUIJ a investi plus que la cible de 1 % fixée par la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* :

Masse salariale	Proportion de la masse salariale	Nombre moyen de jours de formation par employé	L'investissement réalisé au cours de l'année ¹
2,1%	80%	3,4	213 715 \$

¹ Comprenant les salaires des employés en formation

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2019	2018
Proportion de la masse salariale (%)	2,1%	1,7%
Nombre moyen de jours de formation par employé	3,4	2,7
Somme allouée par employé (\$)	1 571 \$	1 256 \$

Répartition des dépenses pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les salaires.

Le dénominateur est le nombre total d'employés. Il se calcule en personnes et non en ETC.

Certifications reconnues pour 2019-2020 : gage de professionnalisme et de crédibilité

1 certification Professional Scrum Master I (PSM I);

1 certification Administrateur Salesforce;

1 Praticien Certifié Agile (PMI-ACP).

Jours de formation selon les catégories d'emploi

Catégorie d'emploi	2019	2018
Personnel d'encadrement	54	40
Professionnel	278	282
Technicien et personnel de bureau	31	28

Jours de formation pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

Champ d'activité	2019	2018
Favoriser le perfectionnement des compétences	61,0%	51,6%
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	0,4%	1,5%
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	28,7%	36,1%
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	5,7%	5,8%
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	4,2%	5,0%

Répartition des dépenses pour l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre, y compris les salaires.

L'engagement des employés, une priorité

Afin de favoriser un environnement de travail collaboratif, ouvert et dynamique, SOQUIJ utilise depuis 3 ans la plateforme OfficeVibe, qui mesure l'engagement de nos employés sur 10 métriques clés. OfficeVibe permet de mesurer le niveau de mobilisation des employés hebdomadairement et de recueillir leurs commentaires afin d'identifier rapidement les points à améliorer et de mesurer le succès des initiatives que nous mettons en place.

Taux d'engagement :



Notation des employés sur la perception de SOQUIJ

(sur une échelle de -100 à 100)



Reconnaître les loyaux services des employés

Chaque année, SOQUIJ rend hommage aux employés comptant 5, 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service continu au sein de son organisation. En 2019-2020, 19 employés ont été honorés.

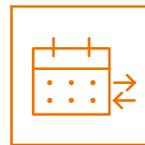
Années de service	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans
Nombre d'employés	5	1	4	3	1	5	0

Encourager de saines habitudes de vie et le plaisir au travail

Outre la participation au Programme d'aide aux employés, les employés de SOQUIJ profitent de mesures mises en place par les ressources humaines au fil des ans : des tarifs préférentiels à des centres de conditionnement physique, l'accès à un stationnement

de vélos, une aide financière pour cesser de fumer, des horaires de travail flexibles pour mieux concilier le travail et la vie de famille, des services en ergonomie au travail ainsi que la diffusion de capsules santé et ergonomiques sur son site intranet.

Nos avantages



Activités sociales
Assurance collective
Conciliation travail et vie personnelle
Congés de maladie
Horaire flexible



Massage
Primes pour références d'employés
Programme d'aide aux employés
Programme de formation et de développement
Programme de mieux-être
Programme de reconnaissance



Régime de retraite
Remboursement des cotisations à une association professionnelle
Remboursement des frais de scolarité
Vacances

Initiatives à succès de SOQUIJ en 2019-2020

Souvent de concert avec le Comité social, les activités proposées suscitent une forte participation : pauses santé mensuelles (découverte de produits locaux), groupe de marche, service de massothérapie en milieu de travail, hockey cosom amical, activités de reconnaissance pour les employés et entre collègues, déguisement thématique

d'équipe, journée des enfants pour faire connaître l'environnement de travail des parents, concours de cartes et de chansons de Noël.

Une nouveauté cette année : les services d'une optométriste et d'une opticienne en milieu de travail, qui ont été très appréciés des employés.

Pratiques RH innovantes

Dans la continuité des nouvelles pratiques mises en place dans le cadre du plan stratégique 2017-2020, de modernisation et d'optimisation des activités, des projets novateurs ont vu le jour cette année encore.

Intégration d'un nouvel employé

SOQUIJ accorde une grande importance à l'intégration de ses nouvelles ressources afin qu'elles soient rapidement en mesure de contribuer aux objectifs de l'organisation et qu'elles s'y sentent à l'aise. À cette fin, la Direction des ressources humaines a organisé un atelier, piloté par le comité agile, avec les nouvelles ressources afin d'identifier les pratiques d'intégration qui sont appréciées des employés tout en permettant l'ajout ou l'amélioration de plusieurs autres.

Formation sur l'agilité

Suivant notre volonté de devenir une organisation agile à tous les niveaux, une formation sur l'agilité chez SOQUIJ est maintenant offerte à tous les employés. Cette formation les initie aux concepts de base de l'agilité et de la méthodologie de développement *scrum*.

Création des aménagements de travail qui favorisent la collaboration

Pour mener à bien le projet du Guichet unique d'information juridique multicanal, SOQUIJ a choisi d'innover de nouveau en aménageant des espaces de travail dédiés à ce projet multidisciplinaire. Un environnement collaboratif a été mis en place, réunissant au même endroit tous les employés provenant de divers secteurs d'activités (développement informatique, contenus juridiques, marketing, etc.). Un an après sa mise en place, les bienfaits sont exponentiels et la productivité du groupe est décuplée.

«Le plus grand danger dans les périodes de turbulence, ce n'est pas la turbulence. C'est d'agir avec la logique d'hier.»

- Peter Drucker, gourou en management



Présentation des résultats

Plan stratégique 2017–2020

46

Indicateurs de performance

47

SOQUIJ se veut un organisme rassembleur et une référence en matière de professionnalisme et d'excellence en intelligence juridique.

La réalisation de ce plan a exigé d'accentuer nos efforts sur les activités de transformation que nous avons entreprises au cours des trois dernières années.

Plan stratégique 2017–2020

Ce plan est axé autour de quatre principales orientations, chacune reliée à des objectifs distincts:

1

**Accroître
et diversifier
ses revenus**

Objectifs

- Inculquer une culture « d'affaires » au sein de l'organisation
- Lancer de nouvelles solutions d'affaires innovatrices répondant à des besoins d'utilisateurs
- Améliorer l'offre de produits et services existants

2

**Améliorer
l'expérience
des utilisateurs**

Objectifs

- Inculquer une culture d'expérience utilisateur (UI/UX) au sein de l'organisation
- Améliorer l'expérience utilisateur du site pour le rendre plus accessible

3

**Moderniser
et optimiser
ses opérations**

Objectifs

- Inculquer une culture de données au sein de nos opérations afin de faire des choix éclairés
- Optimiser la chaîne éditoriale
- Optimiser les espaces de travail
- Mettre en place un plan de mobilisation et de communication
- Faire de SOQUIJ une organisation agile à tous les niveaux

4

**Devenir
le carrefour
numérique
de la justice**

Objectifs

- Complémenter le gouvernement et le MJQ dans la modernisation de la Justice au Québec
- Promouvoir la vision stratégique de SOQUIJ
- Favoriser les alliances et partenariats avec le milieu technologique
- Faire preuve de leadership au sein du milieu de la justice au Québec ou à l'extérieur du Québec

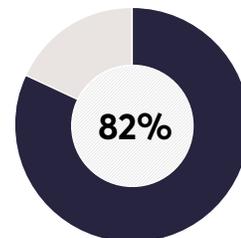
Indicateurs de performance

Revenus par employés

Cible	161 930 \$
Résultat	133 481 \$

L'organisation continue sa progression en dépit des travaux plus longs que prévu concernant le changement de technologie de certains produits, l'implantation de Monéris, l'optimisation de la chaîne éditoriale et les embauches importantes reliées au projet du Guichet.

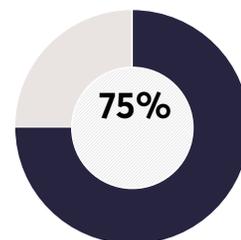
% atteint



Revenus mensuels par utilisateur

Cible	188 \$
Résultat	140 \$

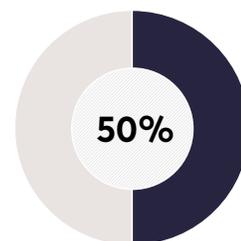
Le nombre de visiteurs actifs par mois est en hausse de 4 % par rapport à l'an dernier. Cette progression s'explique par de nouvelles ententes importantes touchant le service des Plumitifs.



Visiteurs uniques annuels

Cible	2 500 000
Résultat	1 260 143

Nous tardons à atteindre l'objectif, au vu de notre retard sur l'actualisation de notre site en raison du projet du Guichet. Cependant, nous avons connu une hausse de près de 20 % cette année, justifiée par un trafic en forte augmentation sur Le Blogue et les retombées de nos campagnes numériques engagées pour promouvoir notre moteur de recherche des Plumitifs ainsi que le lancement de l'outil Aide à la décision.

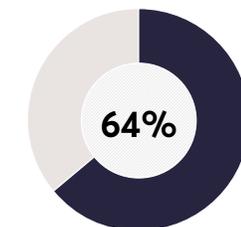


Taux de satisfaction des utilisateurs

(« Net Promoter Score »)

Cible	66
Résultat	42

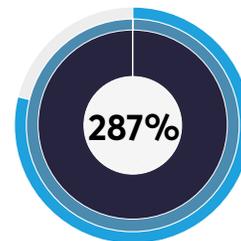
Le NPS est constant cette année et maintient ainsi une perception très positive de SOQUIJ venant de sa clientèle dans son ensemble.



Revenus liés aux nouvelles solutions

Cible	940 500 \$
Résultat	2 703 777 \$

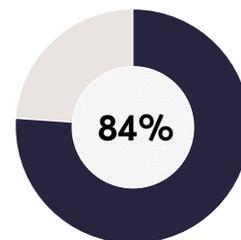
SOQUIJ a dépassé son objectif en raison notamment de la croissance des activités de traduction.



Nombre d'utilisateurs mensuels sur le mobile

Cible	50 %
Résultat	42 %

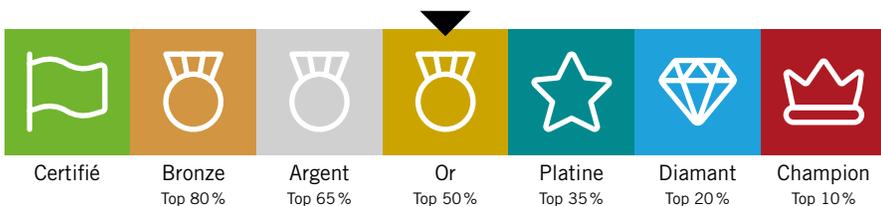
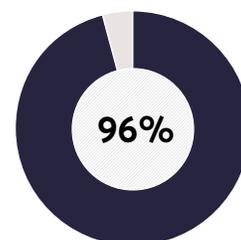
La hausse du trafic provenant du Blogue et les retombées des campagnes numériques promotionnelles engagées a un effet sur cet indicateur, où la consultation sur mobile se situe à 70%. Les travaux d'actualisation du site Web SOQUIJ, actuellement en cours, viendront contribuer à bonifier l'apparence sur les appareils électroniques.



Engagement de nos employés

Cible	80 %
Résultat	77 %

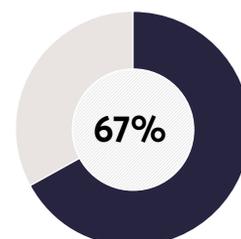
Selon notre programme OfficeVibe, SOQUIJ se classe dans la catégorie Or, notamment en raison d'une variété d'initiatives, telles que la mise en place d'activités de reconnaissance des employés, les causeries trimestrielles en remplacement des évaluations annuelles et les pauses santé mensuelles, amorcées au cours de cette dernière année.



Coût de traitement d'une décision

Cible	4,12 \$
Résultat	6,18 %

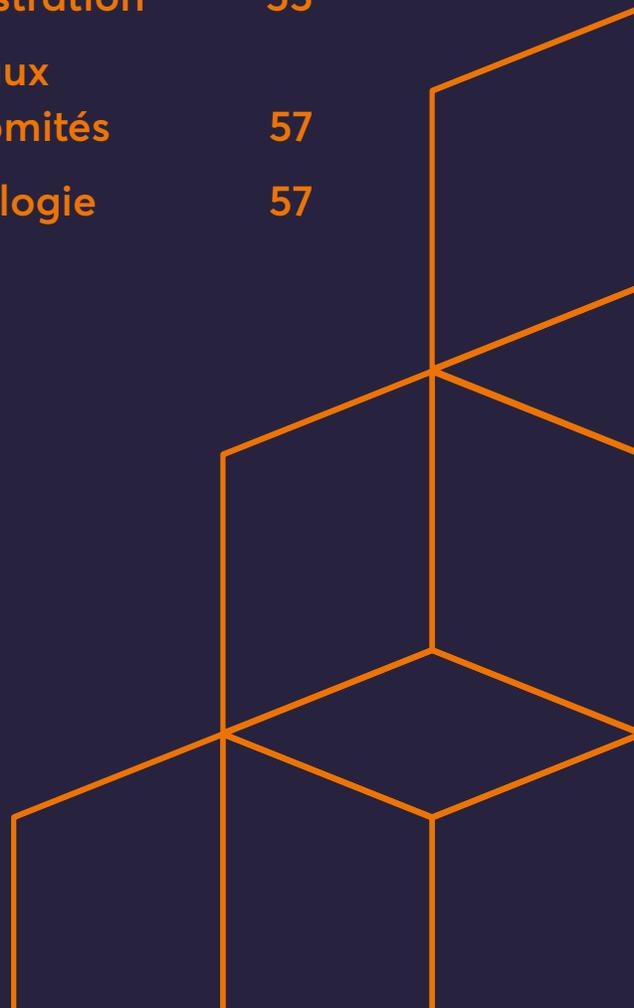
Nous observons cette année un volume de traductions plus important que par le passé, ce qui influe sur le prix unitaire du traitement d'une décision. Cette offre élargie de traductions anglaises permet un plus grand rayonnement de la jurisprudence québécoise dans le reste du Canada. En outre, il y a eu une hausse des activités de caviardage, lesquelles sont essentielles afin de respecter les différentes ordonnances de non-divulgence ainsi que les règles de confidentialité et de protection des renseignements personnels des décisions que nous diffusons.





Gouvernance

Conseil d'administration	50
Rapport d'activités du conseil d'administration	54
Comités du conseil d'administration	55
Participation des membres aux réunions du conseil et des comités	57
Code d'éthique et de déontologie	57



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration veille à ce que la Société soit administrée en conformité avec les lois et règlements auxquels elle est assujettie et s'assure de l'atteinte des objectifs de la Société dans le cadre de sa mission.

Au 31 mars 2020, le conseil d'administration de la Société était constitué de sept membres nommés par le gouvernement.

Marie-Claude Sarrazin

Avocate – Montréal

Présidente du conseil d'administration, SOQUIJ

Associée, Sarrazin Plourde

Nommée après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 28 février 2018

Date de fin de mandat : 28 février 2023

Diplômée de l'Université de Montréal et membre du Barreau en 2002, M^e Marie-Claude Sarrazin possède 15 ans d'expérience en matière de litige disciplinaire, civil et commercial. Elle a acquis une expérience confirmée du droit disciplinaire et professionnel en représentant des syndicats d'ordres professionnels, des professionnels ainsi que des intervenants devant les différents conseils de discipline et le Tribunal des professions.

Engagée pour l'accès à la justice, à titre de secrétaire de l'Observatoire sur le droit à la justice, elle a contribué au débat public sur le nouveau *Code de procédure civile*. Elle a aussi été aux premières loges de la mise sur pied du projet de recherche *Accès au droit et à la justice (ADAJ)* et siège à son comité scientifique à titre de partenaire du projet.

Convaincue que l'accès à la justice passe entre autres par l'intégration des technologies, non seulement elle les intègre au sein de son cabinet, mais elle dirige aussi le projet pilote *Justice sans papier* au sein d'ADAJ.

M^e Marie-Claude Sarrazin siège également à titre de membre fondatrice au conseil d'administration de l'Institut québécois de la réforme du droit et de la justice.

Nicolas Vermeys

Avocat – Montréal

Vice-président du conseil d'administration, SOQUIJ

Vice-doyen à l'administration des programmes à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

Nommé sur la recommandation des doyens des facultés de droit

Date de nomination : 25 janvier 2017

Date de fin de mandat : 25 janvier 2022

M^e Nicolas Vermeys, LL.D. (Université de Montréal), LL.M. (Université de Montréal), CISSP, est le vice-doyen à l'administration des programmes de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, chercheur au Centre de recherche en droit public et directeur adjoint du Laboratoire de cyberjustice. Il est également professeur invité aux facultés de droit de William & Mary (États-Unis) et de l'Université de Fortaleza (Brésil).

M^e Vermeys est membre du Barreau du Québec et possède également une certification en sécurité informationnelle (CISSP) décernée par (ISC)². Il est par ailleurs membre du conseil scientifique de différentes revues juridiques, dont *Lex Electronica* (revue dont il a occupé le poste de rédacteur en chef de 2001 à 2003). Dans le cadre de ses travaux, il s'intéresse principalement aux questions juridiques liées à l'intelligence artificielle, à la sécurité de l'information et aux développements en matière de cyberjustice. Il est d'ailleurs l'auteur de nombreuses publications portant sur ces sujets.

M^e Vermeys a siégé au conseil d'administration d'Éducaloi (2013 à 2019) et du Centre canadien de technologie judiciaire (2013 à 2016) et siège au conseil d'administration de la Fondation Claude Masse depuis 2019.

Pierre E. Audet

Juge suppléant à la Cour du Québec – Québec

Nommé sur la recommandation des juges
en chef des cours de justice

Date de nomination : 15 janvier 2014

Date de fin de mandat : 15 janvier 2019

Le juge Audet est détenteur d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en droit spécialisé en histoire du droit et en administration judiciaire, obtenus à la Faculté de droit de l'Université Laval. L'essentiel de sa carrière d'avocat s'est fait au sein de l'Administration publique québécoise, plus particulièrement au ministère de la Justice, à la direction générale des services de justice et au bureau du sous-ministre. Pendant deux ans, il a chapeauté la direction de la législation ministérielle et de la recherche, laquelle a piloté la révision du *Code de procédure civile* de 2003.

Nommé juge à la Cour du Québec en 2002, il a principalement exercé ses fonctions judiciaires dans la région de Laval-Laurentides-Lanaudière-Labelle (Mont-Laurier). Deux ans membre du Tribunal des droits de la personne, puis coordonnateur adjoint en matière civile, il est nommé en 2010 juge en chef adjoint à la Chambre civile de la Cour du Québec pour un mandat de sept ans. Durant cette période, il est membre du Conseil de la magistrature du Québec (CMQ). Il siège au conseil d'administration de Pro Bono Québec à titre de juge observateur. D'août 2018 à décembre 2019, il a été directeur exécutif du CMQ. Il est membre fondateur de l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice. Depuis le 21 février 2020, il est juge suppléant à la Cour du Québec.

Céline Héту

Avocate à la retraite – Bedford

Nommée sur la recommandation
du ministre de la Justice

Date de nomination : 5 avril 2017

Date de fin de mandat : 5 avril 2019

Diplômée de l'Université de Montréal en littérature française puis en droit, M^e Céline Héту est membre du Barreau du Québec depuis 1996. Après avoir enseigné pendant plusieurs années dans le domaine des arts, M^e Héту a œuvré de 1999 à 2019 au sein du ministère de la Justice, plus particulièrement à la Direction des registres et de la certification. Cette direction est spécialisée dans la tenue de registres authentiques offerts en mode de prestations électroniques de services sécurisés.

En 2016, en tant que directrice générale associée par intérim, Céline Héту a été nommée officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers, puis sous-registraire adjointe du Québec. Depuis juin 2019, M^e Héту est à la retraite et poursuit des mandats au sein de divers organismes.

Claude Laurent
Notaire – Montréal

Associé principal chez Dutrisac Laurent, Services-conseils

Nommé après consultation de la Chambre
des notaires du Québec

Date de nomination : 26 février 2014
Date de fin de mandat : 26 février 2019

Détenteur d'une licence en droit et d'un diplôme de droit notarial de l'Université de Montréal ainsi que d'un diplôme d'études supérieures en gestion de l'École des hautes études commerciales, M^e Laurent est membre de la Chambre des notaires du Québec ainsi que de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Après 20 ans de pratique notariale, il a intégré la Chambre des notaires en tant que syndic puis comme directeur du développement de la profession. Il est ensuite devenu directeur général et secrétaire de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec durant quatre années. Enfin, il a dirigé l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec pendant huit ans.

Claude Laurent s'est toujours impliqué dans différents comités, tant au Conseil interprofessionnel du Québec qu'à l'Office des professions, tout en poursuivant certains mandats à titre de syndic *ad hoc* pour les ordres professionnels auxquels il appartient. Il a également siégé au conseil d'administration de l'organisme Éducaloi pendant trois ans.

Dorénavant à la retraite et associé principal chez Dutrisac Laurent, Services-conseils, il réalise certains mandats en soutien à la gouvernance et à la gestion, particulièrement auprès des ordres professionnels.

Nancy Leblanc
Avocate – Baie-Comeau

Associée, Leblanc avocats

Nommée après consultation du Barreau du Québec

Date de nomination : 10 juin 2015
Date de fin de mandat : 10 juin 2020

Membre émérite du Barreau du Québec, M^e Nancy Leblanc est avocate depuis 1995. Native de Baie-Comeau, elle a obtenu son baccalauréat en droit de l'Université Laval et pratique depuis à titre d'avocate de litige et de médiatrice en matières civiles et commerciales.

Au cours de sa carrière, elle a développé une pratique polyvalente et diversifiée du droit afin de répondre aux besoins de sa clientèle tant particulière que d'entreprises, institutionnelle ou gouvernementale.

Son engagement soutenu dans le milieu communautaire et social de la Côte-Nord témoigne de son leadership et de son dévouement. M^e Leblanc a été présidente de la Chambre de commerce de Manicouagan et présidente d'honneur d'événements caritatifs et philanthropiques.

Depuis 2007, elle est active au sein de son ordre professionnel, ayant été bâtonnière de la Côte-Nord, membre du Comité exécutif, du Comité des finances et du Conseil général du Barreau du Québec. Elle siège actuellement au comité de la pratique privée du Barreau du Québec.

Michel Paquette

Avocat – Québec

Avocat à la Direction du soutien aux orientations,
des affaires législatives et de la refonte au ministère
de la Justice du Québec

Nommé sur la recommandation du ministre de la Justice

Date de nomination : 23 juillet 2013

Date de fin de mandat : 23 juillet 2018

M^e Paquette, qui est membre du Barreau du Québec depuis 1979, est également détenteur d'une maîtrise en droit de l'Université de Montréal, obtenue en 1978. Il a exercé au sein de la fonction publique québécoise au ministère de la Justice de 1979 à 1988 et, depuis 2012 jusqu'à ce jour, au ministère des Affaires internationales, de 1988 à 1990, à l'Office des professions du Québec de 1990 à 2003 et à la Régie de l'assurance maladie du Québec de 2004 à 2012.

M^e Paquette a acquis au cours de ces années une vaste expérience, notamment en rédaction législative et réglementaire ainsi qu'en négociation. Sa pratique est axée sur le droit administratif.

Note: Les membres restent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

Rapport d'activités du conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2019-2020, le conseil d'administration a tenu six séances, dont une s'est déroulée entièrement en visioconférence – une première pour la Société – en raison des mesures de confinement découlant de la pandémie liée à la COVID-19.

Parmi les dossiers qui ont marqué les activités du conseil cette année, il y a lieu de mentionner les plus importants.

Au niveau de la gouvernance, le conseil a entrepris le vaste chantier de mettre à jour le Règlement intérieur de la Société en revoyant les rôles et responsabilités du conseil d'administration, des comités, de la présidente du conseil et du directeur général. Il a également soumis diverses candidatures au gouvernement afin de combler les postes vacants au sein du conseil, à partir d'une analyse de la grille de compétence établie par ce dernier.

Par ailleurs, bien que la Société ne soit pas assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration s'est inspiré de plusieurs des pratiques prescrites par cette loi, mettant notamment en place un processus formel d'évaluation du rendement du conseil d'administration. Il a également instauré la tenue de rencontres à huis clos, sans la présence de la direction, à l'issue de chaque séance du conseil. De plus, le taux de participation individuel des membres aux réunions du conseil et de ses comités est maintenant systématiquement divulgué sur le site Internet de la Société.

Le conseil d'administration a approuvé des changements organisationnels importants, telles la création d'une nouvelle direction des affaires juridiques et la nomination d'une secrétaire du conseil. Il a également amorcé l'exercice de planification stratégique 2021-2024 avec les membres de la direction et a suivi de près l'exercice de gestion des risques entrepris par la direction de la Société.

L'année aura également été marquée par l'assujettissement de la Société à la *Loi sur les contrats des organismes publics* et par la mise en œuvre d'une série de mesures visant à s'assurer de la conformité des activités de la Société aux exigences découlant de cette loi.

Comme à l'accoutumée, le conseil a été très impliqué dans l'approbation d'ententes et de partenariats de toutes sortes avec les divers organismes partenaires de la Société et l'exercice 2019-2020 ne fait pas exception.

De manière générale, le conseil a veillé à l'amélioration des processus et a suivi étroitement la performance de la Société à travers ses principaux projets et activités, notamment le projet de Guichet unique.

Sur le plan de son fonctionnement, notons que le conseil d'administration peut retenir les services d'experts afin d'obtenir des avis et une assistance ponctuelle sur des questions touchant à ses activités.

Comités du conseil d'administration

Tous les membres du conseil d'administration sont également membres d'au moins un des deux comités du conseil, soit le comité de gouvernance et des ressources humaines et le comité de vérification et des ressources informationnelles.

Le comité de gouvernance et des ressources humaines

Membres du comité

M^e Claude Laurent, président du comité
M^e Marie-Claude Sarrazin
M. le juge Pierre E. Audet
M^e Céline Héту
M^e Nancy Leblanc

Le comité de gouvernance et des ressources humaines a notamment pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en lien avec les politiques et les orientations relatives à la gouvernance et aux ressources humaines de la Société.

Le comité s'est réuni à six occasions au cours de l'exercice 2019-2020. Durant cette période, le comité a entrepris de mettre à jour la gouvernance de la Société, en élaborant notamment une description des rôles et des responsabilités des différents acteurs de la gouvernance de l'organisme.

Le comité a recommandé au conseil d'actualiser le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société et a mené à bien l'évaluation du rendement du conseil d'administration.

C'est également le comité de gouvernance et des ressources humaines qui a recommandé la désignation d'une secrétaire du conseil d'administration, élaborant une description des responsabilités liées à cette fonction, désormais distincte de celle de directeur général de la Société. Le comité a revu le plan de l'effectif et a constitué un comité *ad hoc* qui a eu pour mandat de procéder à l'évaluation du directeur général.

Finalement, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Le comité de vérification et des ressources informationnelles

Membres du comité

M^e Nicolas Vermeys, président du comité

M^e Marie-Claude Sarrazin

M^e Michel Paquette

Le comité de vérification et des ressources informationnelles de la Société veille à l'intégrité de l'information financière et s'assure que les contrôles internes sont adéquats. Il veille également à la bonne gestion des ressources informationnelles.

Le comité s'est réuni six fois au cours de l'année 2019-2020. Durant cette période, le comité a effectué un suivi régulier de l'information financière, de l'efficacité des contrôles internes et des mécanismes de gestion des risques. Dans le cadre de ses fonctions relatives aux ressources informationnelles, le comité a aussi procédé au suivi de l'avancement des différents projets technologiques de la Société.

Le comité a procédé à la révision de son mandat et a en outre recommandé au conseil d'administration que soit mis en place un processus d'approbation des projets de la Société par le conseil.

Par ailleurs, le comité a examiné les états financiers trimestriels et annuels de la Société. Aux fins de la planification de la vérification annuelle des états financiers, il a rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec et s'est assuré de l'indépendance de ces derniers.

Le comité a également fait rapport de ses activités au conseil d'administration lors de chacune des séances du conseil.

Participation des membres aux réunions du conseil et des comités

Relevé des présences des administrateurs

Période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Le conseil d'administration de la Société s'est réuni à six reprises. Le comité de vérification et des ressources informationnelles et le comité de gouvernance et des ressources humaines ont également tenu six réunions.

	Réunions du conseil d'administration	Comité de vérification et des ressources informationnelles	Comité de gouvernance et des ressources humaines
Nombre de réunions ordinaires	6	6	6
Marie-Claude Sarrazin	6/6	6/6	6/6
Nicolas Vermeys	6/6	6/6	
Pierre E. Audet	5/6		5/6
Céline Héту	5/6		6/6
Claude Laurent	6/6		6/6
Nancy Leblanc	5/6		5/6
Michel Paquette	5/6	6/6	

Les absences sont justifiées.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de SOQUIJ est disponible sur le site Web.

soquij.qc.ca/documents/file/corpo_politiques/codedeontologie-membresduca.pdf



Autres exigences législatives et gouvernementales

Gestion et contrôle de l'effectif	59
Développement durable	60
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	62
Accès à l'égalité en emploi	62
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	64
Emploi et qualité de la langue française	65
Égalité entre les femmes et les hommes	66
Politique de financement des services publics	66

Gestion et contrôle de l'effectif

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de son effectif dans son rapport annuel.

Pour 2019-2020, la cible de l'effectif pour SOQUIJ a été fixée à 250 206 heures rémunérées. Au 31 mars 2020, SOQUIJ a respecté le niveau d'effectif fixé par la ministre de la Justice.

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020

Catégorie	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC transposés [4] = [3] / 1 826,3
Personnel d'encadrement	26 615	0	26 615	14,6
Professionnel	132 414	551	132 965	72,8
Technicien et personnel de bureau	78 690	880	79 570	43,6
Total 2019-2020	237 719	1 431	239 150	131,0
Total 2018-2019	215 933	1 155	217 088	119,0

Le total des heures rémunérées comprend les heures travaillées et payées et les heures payées en temps supplémentaire par le personnel régulier et occasionnel.

Le total en ETC transposés est le nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 1826,3 heures par année.

Taux de départ volontaire du personnel régulier

Le taux de départ volontaire est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre d'employés régulier, qui ont volontairement quitté l'organisation (démission ou retraite) durant l'année financière, et le nombre moyen d'employés au cours de cette même période.

	2019-2020	2018-2019
Démission	6,87 %	5,00 %
Retraite	4,58 %	2,50 %
Taux de départ volontaire	11,45 %	7,50 %

Nombre d'employés ayant pris leur retraite

Catégorie d'emploi	2019-2020	2018-2019
Personnel d'encadrement	1	–
Professionnel	3	2
Technicien et personnel de bureau	2	1

Développement durable

Afin de pouvoir suivre la nouvelle Stratégie de développement durable du gouvernement 2021-2026, le Plan d'action de développement durable (PADD) 2015-2020 est prolongé d'1 année et se terminera donc le 31 mars 2021. Un nouveau plan d'action sera alors mis en œuvre au courant de l'année 2021.

Au cours de l'année 2019-2020, SOQUIJ a poursuivi la réalisation des actions prévues au plan.

Le tableau ci-dessous fait état de l'accomplissement des actions réalisées par objectifs définis, à savoir 5 objectifs organisationnels et 10 actions, mesurés par indicateurs et cibles. Le PADD 2015-2020 est disponible sur notre site Internet.

Consultez le plan sur le site soquij.qc.ca.

Voici le bilan des actions réalisées durant l'année 2019-2020.

Numéro d'actions	Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats et synthèse des activités réalisées au cours de l'année	Atteinte de la cible
1	Renforcer la gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles.	Nombre de mesures renforçant la gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles.	Au moins 2 mesures.	En plus du papier, plastique, verre et métal, SOQUIJ collecte les piles et les stylos inutilisables pour le recyclage.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
2	Favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs des employés.	Nombre de gestes favorisant la réduction des déplacements d'affaires et l'utilisation des modes de transport collectifs et actifs des employés.	Au moins 2 gestes.	Des 19 employés en télétravail, 31 autres employés participent à un projet pilote de télétravail 1 journée par semaine.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
3	Favoriser la réalisation de projets d'aménagement des locaux exécutés de manière écoresponsable.	Pourcentage des projets d'aménagement exécutés de manière écoresponsable.	100 %	Aménagement favorisant la collaboration en modifiant le mobilier existant de façon écoresponsable.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
4	Améliorer la gestion écoresponsable des parcs informatiques.	Nombre de gestes permettant l'amélioration de sa gestion des parcs informatiques.	Au moins 1 geste	37 équipements informatiques disposés de manière écoresponsable par l'entremise d'une entreprise de réinsertion sociale.	ATTEINT Avant ou à la date prévue

5	Augmenter les acquisitions faites de manière écoresponsable.	Nombre de gestes permettant l'augmentation des acquisitions faites de manière écoresponsable.	Au moins 1 geste.	Privilégier l'achat d'équipements matériels et informatiques via le Centre de services partagés du Québec, qui respecte plusieurs critères d'écoresponsabilité.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
6	Élaborer une méthode de prise en compte des principes de développement durable applicable sur des activités structurantes de la Société.	Nombre d'activités structurantes pour lesquelles les principes de développement durable ont été pris en compte.	Au moins 2 activités structurantes.	Mise en place d'une politique d'acquisition écoresponsable.	NON ATTEINT Débuté
7	Mettre en œuvre des activités de formation et de sensibilisation visant à développer les connaissances et les compétences en matière de développement durable prioritairement dans le domaine de la gestion écoresponsable.	Nombre d'activités contribuant au développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable	Au moins 2 activités.	3 activités poursuivies ou réalisées en 2019-2020: capsules informatives, de sensibilisation et pauses-santé.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
8	Améliorer l'accès à l'information juridique et en assurer sa promotion auprès des professionnels du droit et de la population en général.	Nombre d'activités facilitant et promouvant l'accès à l'information juridique.	Au moins 2 activités.	1. Réception et conservation des décisions des tribunaux judiciaires et administratifs. 2. Phase 1 du projet du Guichet.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
9	Poursuivre le soutien financier d'organisations juridiques qui contribuent à réduire les inégalités sociales.	Nombre d'organisations juridiques à vocation sociale soutenues financièrement.	Au moins 1 organisation juridique soutenue financièrement.	Soutien financier d'au moins 1 organisation du milieu juridique tel que décrit dans le rapport annuel de gestion.	ATTEINT Avant ou à la date prévue
10	Encourager et promouvoir l'engagement de SOQUIJ et de ses employés auprès d'organismes communautaires.	Nombre d'activités soutenant et mettant en valeur les organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale.	Au moins 1 activité	1. Pause-amitié encourageant des organismes de bienfaisance soutenus par les employés. 2. Poursuite du programme de bénévolat.	ATTEINT Avant ou à la date prévue

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En vertu de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, SOQUIJ est tenue de dévoiler le nombre de divulgations reçues au cours de l'exercice 2019-2020.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, SOQUIJ n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible.

Accès à l'égalité en emploi

Effectif régulier au 31 mars 2020

Nombre de personnes occupant un poste régulier : 132

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2019-2020

Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire
19	4	0	0

Embauche des membres des groupes cibles en 2019-2020

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2019-2020	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi
Régulier	19	4	0	0	0	4	21 %
Occasionnel	4	1	0	0	0	1	25 %

Membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, Autochtones et personnes handicapées

Évolution du taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi

Statut d'emploi	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Régulier	21 %	65 %	100 %
Occasionnel	25 %	80 %	100 %

Évolution de la présence des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier

Groupe cible	Taux de présence dans l'effectif régulier		Taux de présence dans l'effectif régulier		Taux de présence dans l'effectif régulier	
	Nombre	au 31 mars 2020	Nombre	au 31 mars 2019	Nombre	au 31 mars 2018
Minorités visibles et ethniques	25	19 %	22	18 %	21	18 %
Anglophones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Autochtones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Personnes handicapées	0	0 %	0	0 %	0	0 %

Rappel de la cible de représentativité

Atteindre une représentation totale de 25 % pour les membres des minorités visibles et ethniques et de 5 % pour les personnes handicapées.

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel – résultat pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2020

Groupe cible	Personnel d'encadrement (nombre)	Personnel d'encadrement (%)
Minorités visibles et ethniques	6	38 %

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, SOQUIJ s'engage annuellement à produire un plan d'action à l'égard des personnes handicapées en vue de leur faciliter l'accès à nos bureaux, à mettre en place des moyens de communication et des documents adaptés, en plus de maintenir un programme d'accès à l'égalité en emploi favorisant ainsi leur embauche.

Consultez le plan sur le site soquij.qc.ca.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

SOQUIJ traite les demandes d'accès à l'information et les demandes de protection de renseignements personnels en conformité avec la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Les tableaux qui suivent présentent un bilan des demandes reçues.

Nombre total de demandes reçues : 32

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Nombre total de demandes reçues
0 à 20 jours	9	2	21	32
21 à 30 jours	0	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0	0
Total	9	2	21	32

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Disposition de la loi invoquée
Entièrement acceptée	1	0	1	n/a
Partiellement acceptée	1	0	1	art. 20, 21, 22, 24, 27, 37, 38
Entièrement refusée	7	2	18	art. 15, 29.1, 53, 55
Autres	0	0	1	art. 42

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	3

Emploi et qualité de la langue française

Conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la politique linguistique de SOQUIJ, adoptée en 2012, définit les règles qui doivent être respectées par l'ensemble des employés. Cette politique a été révisée en 2016.

Le comité linguistique permanent de SOQUIJ veille au respect de la politique et à sensibiliser les employés sur l'importance de la qualité de la langue française et l'utilisation du français à tous les niveaux de l'organisation.

Ce comité, composé de 5 employés, réalise des activités annuelles de sensibilisation et de promotion de la langue française au travail. Une section de l'intranet regroupe divers outils, documents et capsules linguistiques à l'intention des employés ainsi que des exercices et des jeux permettant aux employés de tester leurs connaissances.

De plus, SOQUIJ emploie des réviseurs linguistiques pour s'assurer de la qualité de la langue française utilisée dans tous les textes qu'elle diffuse auprès du public et de sa clientèle en général.

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponse
Avez-vous un mandataire ?	Oui
Combien d'employés votre organisation compte-t-elle ?	Plus de 50
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Combien y a-t-il eu de rencontre du comité permanent au cours de l'exercice ?	0
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	Annonce sur l'intranet

Égalité entre les femmes et les hommes

Taux d'embauche des femmes en 2019-2020 par statut d'emploi

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	19	4	0	0	23
Nombre de femmes embauchées	12	4	0	0	16
Taux d'embauche des femmes (%)	63 %	100 %	0 %	0 %	70 %

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2020

Groupe cible	Personnel d'encadrement	Personnel professionnel	Personnel technicien	Personnel de bureau	Total
Effectif total (hommes et femmes)	16	73	29	14	132
Femme	10	47	21	12	90
Taux de représentativité des femmes (%)	63 %	64 %	72 %	86 %	68 %

Aucune sous-représentation pour les femmes.

Politique de financement des services publics

SOQUIJ s'autofinance à partir de la vente de ses produits. Cette structure de financement lui permet également d'offrir de l'information sans frais sur Internet : citoyens.soquij.qc.ca.

La tarification des produits est au cœur de notre modèle d'affaires. Notre système de coût de revient par activités et la valeur marchande de nos produits sont les éléments dont nous tenons compte pour déterminer une tarification assurant notre autofinancement.

L'indice des prix à la consommation est un critère pris en considération pour l'indexation de notre tarification, qui est fixée chaque année au 1^{er} janvier. Dans la section « Services aux citoyens » de notre site Internet, nous offrons un accès sans frais à toutes les décisions reçues des tribunaux judiciaires et des organismes juridictionnels du Québec.



États financiers

de l'exercice clos le 31 mars 2020

Rapport de la direction	68
Rapport de l'auditeur indépendant	69
États financiers	71
État des résultats et de l'excédent cumulé	71
État de la situation financière	72
État de la variation des actifs financiers nets	73
État des flux de trésorerie	74
Notes complémentaires	75

Rapport de la direction

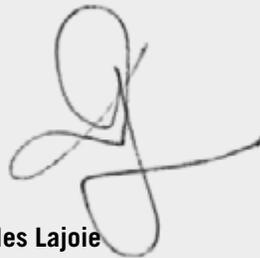
Les états financiers de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de la préparation des états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

SOQUIJ reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Gilles Lajoie
Directeur général

Montréal, le 9 juin 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale



Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société québécoise d'information juridique (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter

un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Louise Carrier CPA auditrice, CA
Directrice principale

Montréal, le 9 juin 2020

État des résultats et de l'excédent cumulé

De l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
REVENUS			
Solutions d'affaires judiciaires	8 377 145 \$	8 651 006 \$	8 179 953 \$
Transferts – Gouvernement du Québec	3 689 257	1 048 770	615 080
Solutions d'affaires juridiques	3 049 918	2 963 076	3 238 010
Traitements éditoriaux	1 759 470	2 010 363	1 983 746
Abonnements	1 238 448	1 219 025	1 200 865
Bibliothèque	763 537	827 805	816 270
Solutions d'affaires administratives	391 569	372 814	342 825
Revenus d'intérêts	50 000	194 140	82 986
Revenus divers	172 000	175 393	199 088
	19 491 344	17 462 392	16 658 823
CHARGES			
Traitements, avantages sociaux et charges sociales	12 478 627	11 823 663	11 137 736
Honoraires professionnels	2 222 091	836 136	803 517
Publicité	1 422 000	375 634	268 782
Loyer, taxes et assurances (note 3)	1 064 026	1 079 014	1 039 809
Location d'équipement, entretien et fournitures	891 392	635 339	602 389
Amortissement des immobilisations corporelles	510 471	505 853	485 022
Contributions à des organismes	265 000	317 500	243 166
Frais de déplacement et représentation	211 475	151 485	120 353
Perfectionnement du personnel	108 915	104 298	79 943
Redevances	78 300	103 008	109 944
Communications et expéditions	76 100	55 954	80 984
Mise en page et impression	44 347	40 328	35 729
Documentation	30 000	26 127	27 093
Autres	88 600	161 783	87 015
	19 491 344	16 216 122	15 121 482
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	–	1 246 270	1 537 341
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		5 221 885	3 684 544
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		6 468 155 \$	5 221 885 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière

Au 31 mars 2020

	2020	2019
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	13 479 694 \$	5 332 760 \$
Transferts à recevoir – Gouvernement du Québec	–	681 702
Débiteurs (note 4)	2 239 855	2 046 971
	15 719 549	8 061 433
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	2 552 977	2 260 814
Revenus reportés (note 6)	7 275 169	472 236
Provision pour congés de maladie (note 7)	543 203	598 080
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	783 133	814 846
Obligations relatives à un bail	107 188	168 438
	11 261 670	4 314 414
ACTIFS FINANCIERS NETS	4 457 879	3 747 019
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	1 735 243	1 192 113
Charges payées d'avance	275 033	282 753
	2 010 276	1 474 866
EXCÉDENT CUMULÉ	6 468 155 \$	5 221 885 \$
OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (note 10)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration



M^e Marie-Claude Sarrazin
Présidente



M^e Nicolas Vermeys
Vice-président

État de la variation des actifs financiers nets

De l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020 Budget	2020 Réal	2019 Réal
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	- \$	1 246 270 \$	1 537 341 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(223 684)	(1 048 983)	(317 785)
Amortissement des immobilisations corporelles	510 471	505 853	485 022
	286 787	(543 130)	167 237
Acquisition de charges payées d'avance		(391 248)	(479 407)
Utilisation de charges payées d'avance		398 968	468 746
		7 720	(10 661)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS		710 860	1 693 917
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		3 747 019	2 053 102
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE		4 457 879 \$	3 747 019 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

De l'exercice clos le 31 mars 2020

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	1 246 270 \$	1 537 341 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	505 853	485 022
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(61 874)	(61 874)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(61 250)	(61 250)
Provision pour congés de maladie	32 612	17 989
Charges payées d'avance	7 720	(10 661)
	423 061	369 226
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Transferts à recevoir – Gouvernement du Québec	681 702	(681 702)
Débiteurs	(192 884)	43 310
Créditeurs et charges à payer	332 408	(678 303)
Revenus reportés	6 802 933	26 749
Provision pour congés de maladie	(87 489)	(111 544)
Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	30 161	30 161
	7 566 831	(1 371 329)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	9 236 162	535 238
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 089 228)	(298 672)
Augmentation de la trésorerie	8 146 934	236 566
Trésorerie au début de l'exercice	5 332 760	5 096 194
Trésorerie à la fin de l'exercice	13 479 694 \$	5 332 760 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer à la fin de l'exercice	– \$	40 245 \$
Intérêts reçus	194 140 \$	82 986 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2020

1

Statut constitutif et nature des activités

La Société québécoise d'information juridique (« SOQUIJ »), personne morale au sens du Code civil, constituée en vertu de la *Loi sur la Société québécoise d'information juridique* (RLRQ, chapitre S-20), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, chapitre 1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), SOQUIJ n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2

Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, SOQUIJ utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de SOQUIJ, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises sont négligeables.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Revenus

Les revenus tirés des solutions d'affaires judiciaires, des solutions d'affaires juridiques et des solutions d'affaires administratives proviennent de consultations de différentes catégories de décisions et sont comptabilisés au fur et à mesure que les consultations sont effectuées par les clients. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus de traitement éditorial sont constatés à mesure que les services éditoriaux sont rendus en vertu d'accords avec les clients. Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus d'abonnement à nos services en ligne sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

Les revenus de bibliothèque proviennent de consultations de bulletins et de publications électroniques sur différents domaines de droit et sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

Tout montant perçu d'avance, pour des services non rendus en fin d'exercice, est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec et, le cas échéant, que tous les critères d'admissibilité ont été atteints par SOQUIJ, sauf lorsqu'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés et la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, car SOQUIJ ne dispose pas des informations nécessaires pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Instruments financiers

Les actifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs et des transferts à recevoir – Gouvernement du Québec.

Les passifs financiers se qualifiant comme instruments financiers sont composés des créditeurs et charges à payer, à l'exclusion des charges sociales et des taxes à la consommation à payer.

Tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable.

Passifs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour vacances

La provision pour vacances n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés de SOQUIJ sont prises dans l'exercice suivant. Cette provision est présentée au poste traitements et avantages sociaux à payer dans les créditeurs et charges à payer.

Avantages incitatifs reportés relatifs à un bail

Les avantages incitatifs accordés à SOQUIJ par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du bail.

Obligations relatives à un bail

Les loyers exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation pour la location de locaux administratifs sont imputés à titre de charges de loyer selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail. La différence entre le montant constaté aux résultats et les montants exigibles en vertu du bail est présentée à titre d'obligations relatives à un bail.

2 Principales méthodes comptables (suite)

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de SOQUIJ sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Améliorations locatives	Durée du bail (*)
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Développements informatiques	5 à 7 ans

(*) Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail, soit jusqu'au 31 décembre 2021 ou jusqu'au 31 décembre 2027 pour les améliorations locatives acquises suite à la renégociation du bail.

Les immobilisations corporelles en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant qu'elles soient mises en service.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de SOQUIJ de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation, le coût de celle-ci est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations sont passées aux résultats. Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3 Loyer, taxes et assurances

	2020	2019
Loyer, taxes et assurances avant amortissement	1 202 138 \$	1 162 933 \$
Amortissement des avantages incitatifs reportés relatifs à un bail	(61 874)	(61 874)
Amortissement des obligations relatives à un bail	(61 250)	(61 250)
	1 079 014 \$	1 039 809 \$

4

Débiteurs

	2020	2019
Comptes clients – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	869 087 \$	669 123 \$
Comptes clients – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	360 748	263 343
Revenus courus	1 072 016	1 111 316
Intérêts courus à recevoir	15 009	8 500
Autres	5 562	2 000
Provision pour créances douteuses	(82 567)	(7 311)
	2 239 855 \$	2 046 971 \$

Les comptes clients à recevoir de ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

5

Créditeurs et charges à payer

	2020	2019
Créditeurs et frais courus – Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	450 271 \$	447 647 \$
Créditeurs et frais courus – Ministères et organismes du gouvernement du Québec	61 664	28 753
Traitements et avantages sociaux à payer	1 767 532	1 529 762
Charges sociales à payer	166 229	157 160
Taxes à la consommation à payer	107 281	97 492
	2 552 977 \$	2 260 814 \$

Les créditeurs et frais courus auprès des ministères et organismes du gouvernement du Québec sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

6

Revenus reportés

2020				
	Revenus d'abonnement		Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	405 614	\$	66 622	\$ 472 236
Nouveaux revenus reportés	393 219		6 815 328	7 208 547
Virements aux résultats de l'exercice	(405 614)		–	(405 614)
Solde à la fin	393 219	\$	6 881 950	\$ 7 275 169

2019				
	Revenus d'abonnement		Transferts Gouvernement du Québec	Total
Solde au début	445 487	\$	–	\$ 445 487
Nouveaux revenus reportés	405 614		66 622	472 236
Virements aux résultats de l'exercice	(445 487)		–	(445 487)
Solde à la fin	405 614	\$	66 622	\$ 472 236

Les revenus reportés relatifs aux transferts du gouvernement du Québec ont trait aux coûts admissibles du projet du Guichet unique d'information juridique multicanal pour lesquels les stipulations de l'entente de transfert n'étaient pas encore rencontrées.

7

Provision pour congés de maladie

SOQUIJ dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie pour les employés embauchés avant 2001. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par SOQUIJ.

Ce programme d'accumulation de congés de maladie permet à ces employés d'accumuler les journées non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

La convention collective signée en avril 2018 est venue préciser les modalités d'utilisation des journées accumulées au moment de la signature de la convention collective en ajoutant le choix aux employés concernés de transférer une partie dans leur banque de vacances annuelles ou de les utiliser en congés pour responsabilités parentales et d'obtenir le paiement, au 31 mars 2022, de la totalité du solde à hauteur de 70% de leur valeur.

Les obligations du programme d'accumulation de congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à SOQUIJ. La valeur de cette obligation est établie à l'aide d'une méthode qui répartit le coût de ce programme sur la durée de la carrière active des employés.

Évaluations, estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2020	2019
Taux moyen de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,50 %	2,48 %
Taux d'actualisation pondéré	1,69 %	2,23 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	6 ans	6 ans

Le tableau suivant présente les variations de la provision au cours de l'exercice :

	2020	2019
Solde du début	598 080 \$	691 635 \$
Charges de l'exercice	32 612	17 989
Prestations versées au cours de l'exercice	(87 489)	(111 544)
Solde à la fin	543 203 \$	598 080 \$

8

Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Développements informatiques	Total
Coût					
1 ^{er} avril 2018	762 500 \$	605 633 \$	2 704 168 \$	2 910 537 \$	6 982 838 \$
Acquisitions	–	32 262	261 846	23 677	317 785
Radiations	–	–	(261 847)	–	(261 847)
31 mars 2019	762 500	637 895	2 704 167	2 934 214	7 038 776
Acquisitions	–	17 821	92 601	938 561	1 048 983
Radiations	–	–	(120 953)	–	(120 953)
31 mars 2020	762 500 \$	655 716 \$	2 675 815 \$	3 872 775 \$	7 966 806 \$
Amortissement cumulé					
1 ^{er} avril 2018	561 898 \$	601 377 \$	2 298 825 \$	2 161 388 \$	5 623 488 \$
Acquisitions	48 141	2 088	213 779	221 014	485 022
Radiations	–	–	(261 847)	–	(261 847)
31 mars 2019	610 039	603 465	2 250 757	2 382 402	5 846 663
Acquisitions	48 140	4 846	241 922	210 945	505 853
Radiations	–	–	(120 953)	–	(120 953)
31 mars 2020	658 179 \$	608 311 \$	2 371 726 \$	2 593 347 \$	6 231 563 \$
Valeur nette comptable					
31 mars 2019	152 461 \$	34 430 \$	453 410 \$	551 812 \$	1 192 113 \$
31 mars 2020	104 321 \$	47 405 \$	304 089 \$	1 279 428 \$	1 735 243 \$

Les développements informatiques incluent des projets informatiques en cours de développement totalisant 962 238 \$ (2019 : 23 677 \$) et qui n'ont pas fait l'objet d'amortissement.

9

Régimes de retraite

Les membres du personnel de SOQUIJ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2020, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la *Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*. Pour l'année civile 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versée par l'employeur, pour les participants au RRPE ainsi qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, SOQUIJ a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2019 et estimé à 6 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

Les cotisations de SOQUIJ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 956 448 \$ (2019 : 898 407 \$). Les obligations de SOQUIJ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Obligations contractuelles

SOQUIJ s'est engagée à verser des sommes en vertu de différentes ententes de services ainsi que pour un bail échéant en décembre 2027 pour des locaux administratifs. Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et plus	Total
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées							
Contrats de location-exploitation	1 152 930 \$	1 152 930 \$	1 164 240 \$	1 198 171 \$	1 198 171 \$	3 294 972 \$	9 161 414 \$
Autres	443 977	53 893	–	–	–	–	497 870
Total	1 596 907 \$	1 206 823 \$	1 164 240 \$	1 198 171 \$	1 198 171 \$	3 294 972 \$	9 659 284 \$

Au 31 mars 2019, les versements minimums exigibles totalisaient 10 459 428 \$.

Droits contractuels

SOQUIJ a conclu différentes ententes de services en vertu desquelles elle recevra des sommes de la part de ses clients et du ministère de la Justice du Québec.

	2021	2022	2023	Total
Droits contractuels avec des parties apparentées				
Ententes de services	826 708 \$	225 037 \$	21 667 \$	1 073 412 \$
Transferts provenant du ministère de la Justice du Québec	6 761 900	1 905 568	–	8 667 468
	7 588 608 \$	2 130 605 \$	21 667 \$	9 740 880 \$
Droits contractuels avec des parties non apparentées				
Ententes de services	847 209	2 810	–	850 019
Total	8 435 817 \$	2 133 415 \$	21 667 \$	10 590 899 \$

Au 31 mars 2019, les droits contractuels totalisaient 17 929 593 \$

Dans le cours normal de ses activités, SOQUIJ est exposée à différents risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en réduire les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. SOQUIJ est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent SOQUIJ au risque de crédit sont composés de la trésorerie ainsi que des débiteurs et des transferts à recevoir – Gouvernement du Québec.

La valeur comptable de la trésorerie ainsi que des débiteurs et des transferts à recevoir – Gouvernement du Québec représente l'exposition maximale de SOQUIJ au risque de crédit.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit puisque des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux clients. De plus, la direction effectue des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. Le type de débiteurs, l'historique de paiement, les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance et le secteur d'activité qui a donné lieu à la créance sont tous des éléments considérés dans la détermination du moment auquel les comptes en souffrance doivent faire l'objet d'une provision. Les mêmes facteurs sont pris en considération lorsqu'il s'agit de déterminer s'il y a lieu de radier les montants portés au compte de provision en diminution des créances. Les montants recouverts ultérieurement sur des comptes qui avaient été radiés sont crédités à la provision pour créances douteuses dans la période d'encaissement.

Le risque de crédit associé aux transferts à recevoir – Gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque ceux-ci proviennent d'une convention d'aide financière avec le ministre de la Justice.

La direction estime que le risque de crédit relativement aux débiteurs est limité en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

11 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses:

	2020	2019
Débiteurs de moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 860 079 \$	1 783 160 \$
Débiteurs entre 31 et 60 jours suivant la date de facturation	202 530	211 014
Débiteurs entre 61 et 90 jours suivant la date de facturation	126 877	36 483
Débiteurs de plus de 90 jours suivant la date de facturation	132 936	23 625
	2 322 422	2 054 282
Provision pour créances douteuses	(82 567)	(7 311)
	2 239 855 \$	2 046 971 \$

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements reliés à la provision pour créances douteuses de SOQUIJ.

	2020	2019
Provision pour créances douteuses		
Solde au début	7 311 \$	6 194 \$
Charge pour créances douteuses	86 221	12 991
Montants radiés et recouvrements	(10 965)	(11 874)
Solde à la fin	82 567 \$	7 311 \$

SOQUIJ est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement. La direction estime que la qualité des créances qui ne sont ni dépréciées ni en souffrance au 31 mars 2020 et au 31 mars 2019 sont bonnes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que SOQUIJ ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

SOQUIJ finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement et des transferts liés aux immobilisations. SOQUIJ respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant de la trésorerie ou des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

11 Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent l'échéance estimative des passifs financiers.

Au 31 mars 2020	Échéance			Total
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	
Créditeurs et frais courus	501 563 \$	5 066 \$	5 306 \$	511 935 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	754 950	950 168	62 414	1 767 532
	1 256 513 \$	955 234 \$	67 720 \$	2 279 467 \$

Au 31 mars 2019	Échéance			Total
	Moins de 90 jours	De 90 à 365 jours	Plus de 365 jours	
Créditeurs et frais courus	460 539 \$	9 374 \$	6 487 \$	476 400 \$
Traitements et avantages sociaux à payer	608 836	883 653	37 273	1 529 762
	1 069 375 \$	893 027 \$	43 760 \$	2 006 162 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SOQUIJ est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de SOQUIJ est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie comprend les soldes en banque qui rapportent de l'intérêt à taux variable. Au 31 mars 2020, la portion de la trésorerie portant intérêt au taux de 1,30 % est de 13 385 725 \$ (2019 : 5 279 923 \$ au taux de 1,70 %).

L'objectif de SOQUIJ est de gérer l'exposition de sa trésorerie au risque de taux d'intérêt en maximisant les revenus d'intérêts gagnés par les fonds excédentaires tout en conservant les liquidités minimales nécessaires à la bonne marche de ses activités quotidiennes. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que SOQUIJ tire de sa trésorerie. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2020 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour la même période auraient été respectivement inférieurs ou supérieurs de 51 551 \$ (2019 : 24 160 \$).

SOQUIJ est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction de SOQUIJ.

Au cours de l'exercice, SOQUIJ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Les services rendus par SOQUIJ aux entités avec lesquelles elle est apparentée sont constatés à la valeur d'échange, laquelle correspond aux coûts encourus plus des frais administratifs conformément à sa politique tarifaire. Au cours de l'exercice, un montant de 4 683 174 \$ (3 752 340 \$ en 2019) a été comptabilisé relativement à ces services rendus et est inclus dans les revenus de la SOQUIJ.

Par ailleurs, SOQUIJ a une entente d'échange de services tel que le caviardage, la traduction et l'obtention de données judiciaires avec le ministère de la Justice du Québec. La valeur de ces services ne peut faire l'objet d'estimations raisonnables.

Cette publication a été réalisée par la Direction du développement des affaires et expérience client de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

Conception et réalisation graphique: Maître D

Révision linguistique: SOQUIJ

Photos: SOQUIJ

Impression: COPYCO

Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Bibliothèque et Archives Canada, 2020

ISBN : 978-2-7642-0871-7 (Imprimé)

ISBN : 978-2-7642-0872-4 (En ligne)

ISSN : 1711-2486 (Imprimé)

ISSN : 2562-5683 (En ligne)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation de la Société.



715, rue du Square-Victoria, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 2H7
Téléphone : 514 842-8745
Sans frais : 1 800 363-6718
soquij.qc.ca

